

# Des études en sciences du sport à la vie active



u<sup>b</sup>

UNIVERSITÄT  
BERN



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSP



# Des études en sciences du sport à la vie active

Carrières professionnelles des diplômés des hautes écoles suisses

Siegfried Nagel, Achim Conzelmann, Torsten Schlesinger, Fabian Studer

2012

Mandataire:

Institut des sciences du sport (ISPW) de l'Université de Berne

Mandant:

Office fédéral du sport OFSPO

Direction du projet:

S. Nagel, A. Conzelmann, T. Schlesinger

Proposition de citation:

Nagel, S., Conzelmann, A., Schlesinger, T. & Studer, F. (2011).

Des études en sciences du sport à la vie active.

Macolin: OFSPO



# Sommaire

<b>L'essentiel en bref</b>	6
<b>1 Introduction</b>	8
<b>2 Arrière-plan conceptuel</b>	9
<b>3 Méthode d'enquête et échantillon</b>	12
<b>4 Situation professionnelle actuelle</b>	15
4.1 Vue d'ensemble des champs professionnels	15
4.2 Champ professionnel du sport scolaire	15
4.3 Champs professionnels dans le domaine du sport extrascolaire	16
4.4 Champs professionnels en dehors du cadre sportif	18
4.5 Stabilité de l'emploi	19
4.6 Taux d'occupation	19
4.7 Adéquation entre la formation et l'emploi	20
4.8 Revenus	21
4.9 Evaluation portée sur la situation professionnelle actuelle	22
<b>5 Etudes supérieures en sciences du sport</b>	23
5.1 Déroulement des études et diplôme de fin d'études	23
5.2 Acquisition et utilisation des compétences	24
5.3 Stages et autres formations/qualifications	25
5.4 Evaluation portée sur le parcours de formation	25
<b>6 Transition entre les études et la vie active</b>	27
6.1 Recherche d'emploi	27
6.2 Entrée dans la vie active	28
6.3 Situation professionnelle un an après le diplôme	29
<b>7 Parcours professionnel</b>	32
7.1 Changements de postes et interruptions de l'activité professionnelle	32
7.2 Revenus un et cinq ans après le diplôme	32
7.3 Evaluation portée sur le parcours professionnel	35
<b>8 Carrière sportive et carrière professionnelle</b>	36
<b>9 Conclusion</b>	37
<b>10 Bibliographie</b>	38

# L'essentiel en bref

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête intitulée «Cursus professionnels des diplômés<sup>1</sup> en sport ou en sciences du sport en Suisse» («BASIS», en abrégé), qui s'appuyait sur un sondage effectué en ligne auprès de 1105 anciens étudiants des instituts appartenant à la Conférence du réseau d'études en sport suisse. Cette étude, dont les principales conclusions sont résumées ci-après, s'intéressait non seulement à la situation actuelle de ces diplômés en termes de revenus, mais aussi et surtout à leur parcours professionnel, ainsi qu'aux changements intervenus dans le champ professionnel du sport au fil du temps.

## Situation professionnelle actuelle

Plus de la moitié des diplômés en sciences du sport interrogés enseignent le sport dans les écoles. Un quart travaillent dans le sport extrascolaire et 15 % en dehors de tout cadre sportif. Les champs d'activité du sport extrascolaire se caractérisent par une grande diversité, avec surtout cinq grands types d'employeurs: les hautes écoles (25 %), les fédérations et les clubs sportifs (16 %), les offices des sports (10 %), les institutions de santé (12 %) et les professions indépendantes dans le secteur des services sportifs (13 %).

Seul un sondé sur six occupe un poste à durée déterminée. Les chiffres montrent ainsi que les diplômés en sciences du sport (titulaires de licences et de masters) ne souffrent pas d'une plus grande précarité de l'emploi que les diplômés d'autres disciplines. Plus de 60 % des sondés occupent un poste à plein temps (90 % et plus) et moins d'un tiers ont un taux d'occupation compris entre 50 et 90 %.

Malgré les différences liées à leurs champs professionnels respectifs, la grande majorité des diplômés en sciences du sport disposent d'un revenu sûr et conforme à leur niveau d'études (salaire mensuel brut médian extrapolé à 8300 francs pour un emploi à temps plein). Seuls quelques-uns d'entre eux perçoivent un salaire inférieur au niveau habituellement attendu pour un diplômé de l'enseignement supérieur.

Dans l'ensemble, la plupart des diplômés en sciences du sport occupent donc un emploi à durée indéterminée en adéquation avec leurs qualifications et avec une rémunération conforme à leur niveau d'études. Aussi la majorité d'entre eux s'estiment-ils (très) satisfaits de leur situation professionnelle actuelle. Aucune différence notable n'apparaît par rapport aux diplômés de l'enseignement supérieur dans d'autres disciplines en ce qui concerne le degré de satisfaction, la stabilité de l'emploi ou la rémunération.

## Parcours de formation et carrière professionnelle

Les diplômés en sciences du sport considèrent que leurs études leur ont surtout permis d'acquérir des connaissances spécifiques au sport, des compétences pratiques en sport, ainsi que des compétences méthodologiques et didactiques. Par contre, ils trouvent que le cursus développe nettement moins les compétences transversales telles que l'esprit critique et les capacités d'évaluation, la communication, ainsi que la capacité à planifier et à organiser. Or ce sont précisément ces compétences transversales qu'ils jugent importantes dans le cadre de l'activité professionnelle qu'ils exercent. En comparaison, les connaissances spécifiques au sport et les compétences pratiques en sport leur paraissent moins déterminantes, alors qu'elles sont enseignées de manière approfondie dans le cursus. Les diplômés estiment néanmoins que les études en sciences du sport constituent une bonne base dans l'ensemble, tant pour l'accès à la vie professionnelle que pour l'accomplissement de leurs fonctions actuelles.

Après la fin de leurs études, la majorité d'entre eux (environ 75 %) ont recherché activement un emploi. Pour ce faire, ils indiquent avoir essentiellement eu recours à trois stratégies: les trois quarts ont répondu à des offres d'emploi, un peu plus de la moitié ont envoyé des candidatures spontanées à des employeurs potentiels et environ 50 % ont mobilisé leur réseau de relations personnelles. Ceux qui n'ont pas recherché activement d'emploi ont renoncé à cette démarche soit parce qu'ils se sont vu proposer un poste, soit parce qu'ils avaient la possibilité de poursuivre l'activité qu'ils exerçaient pendant leurs études.

<sup>1</sup> Pour une meilleure lisibilité, seule la forme masculine est employée ici. Elle se réfère toutefois indifféremment aux individus des deux sexes.

Les diplômés en sciences du sport trouvent généralement un emploi sans grande difficulté. Seul un tiers d'entre eux ont connu une période d'inactivité supérieure à un mois entre la fin de leurs études et le début de leur vie active. La plupart de ces interruptions tiennent d'ailleurs davantage à des motifs d'ordre personnel (voyage, par exemple) qu'à une pénurie d'offres d'emploi. L'obtention du diplôme de fin d'études supérieures constitue certes un préalable indispensable pour l'entrée dans la vie active, mais les stages jouent eux aussi un grand rôle dans cette optique.

Au début de leur parcours professionnel, deux diplômés sur trois travaillent dans le champ professionnel du sport scolaire, un peu moins d'un quart dans le sport extrascolaire et environ 10 % en dehors de tout cadre sportif. Seuls 25 % d'entre eux occupent encore un poste à durée déterminée un an après la fin de leurs études. 60 % sont employés à plein temps dès leur entrée dans la vie active. Concernant l'adéquation de leurs qualifications, 75 % indiquent qu'un diplôme d'études supérieures était exigé pour le premier poste qu'ils ont occupé. De fait, l'obtention d'un diplôme d'études supérieures spécialisé en sciences du sport constitue généralement la condition sine qua non pour obtenir un emploi à durée indéterminée dans le sport scolaire et joue également un rôle important pour trouver un poste dans le sport extrascolaire.

Un an après la fin de leurs études, les diplômés en sciences du sport occupent pour la plupart des postes à durée indéterminée en adéquation avec leurs qualifications et avec une rémunération conforme à leur niveau d'études.

En effectuant une comparaison un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, il apparaît qu'environ 90 % de ceux qui ont commencé leur parcours professionnel dans le sport scolaire travaillent toujours dans ce domaine cinq ans plus tard. Parmi les 10 % restants, une moitié a changé d'emploi pour travailler dans le sport extrascolaire et l'autre a quitté le domaine du sport. La mobilité observée entre les différents champs professionnels est beaucoup plus importante en sens inverse: environ 25 % des diplômés qui travaillaient dans le sport extrascolaire ou dans un secteur sans lien avec le sport au début de leur carrière ont quitté leur emploi pour un poste dans le sport scolaire au cours de la période considérée.

Les changements de postes s'expliquent surtout par la proposition de meilleures offres (31 %), par l'expiration de contrats de travail à durée déterminée (13 %) ou par des activités peu satisfaisantes (12 %), mais assez rarement par de faibles perspectives d'avancement, des horaires de travail défavorables ou un mauvais salaire. Ils ne coïncident pratiquement jamais avec des phases de chômage supérieures à trois mois.

Au vu de ces résultats, il n'est guère surprenant de constater que près de 90 % des personnes interrogées s'estiment (très) satisfaites de leur parcours professionnel.

### **Comparaison historique**

L'étude comparative de la situation professionnelle des trois cohortes de diplômés un an après la fin de leurs études respectives met en lumière différentes évolutions dans le champ professionnel du sport.

Ainsi, il existe un peu plus souvent un décalage entre la fin des études et l'entrée dans la vie active parmi la dernière cohorte (années 2000), où la proportion d'employés à durée déterminée est aussi légèrement supérieure en comparaison historique. Dans les années 80 et 90, 75 % des diplômés commençaient directement leur carrière comme maîtres de sport dans les écoles, tandis que cette proportion est tombée à environ 55 % pour la cohorte des années 2000. En revanche, le sport extrascolaire a gagné en importance dans cet intervalle, puisqu'un an après la fin de leurs études, près d'un tiers des diplômés travaillent désormais pour des organisations et institutions qui relèvent de ce champ professionnel (hautes écoles, clubs et fédérations, administrations publiques ou établissements de santé, par exemple). Ainsi, les divers domaines extrascolaires du sport emploient surtout des titulaires de licences et de masters.

# 1 Introduction

La différenciation et la commercialisation du sport ont entraîné la professionnalisation de nombre d'organisations et de secteurs (fédérations, administrations ou tourisme sportif, par exemple), renforçant du même coup – et de façon manifeste – l'importance des champs professionnels extrascolaires. Différentes évolutions apparaissent par ailleurs dans le cadre des études supérieures en sciences du sport. D'abord, la réforme de Bologne a présidé à la création de programmes d'études spécifiques, destinés à préparer les étudiants non seulement au champ d'activité important que représente toujours l'enseignement du sport à l'école, mais aussi à divers champs professionnels extrascolaires du sport. En outre, le nombre d'étudiants en sciences du sport a considérablement augmenté ces dix dernières années. Ces deux tendances sont étroitement liées au développement et à l'universitarisation des instituts des sciences du sport des universités suisses. Cependant, le profilage des cursus en sciences du sport et l'attrait exercé par cette discipline ne signifient pas nécessairement qu'un grand nombre d'emplois stables et correctement rémunérés aient effectivement été créés dans les différents champs professionnels, malgré la croissance des différents marchés liés au sport. Dans ce contexte, se pose la question de savoir **dans quels domaines les diplômés en sciences du sport trouvent un emploi après leurs études et comment leur parcours professionnel se dessine**. Or jusqu'ici, il n'existait pas de données récentes et parlantes pour tout l'éventail des champs professionnels en Suisse.

Au cours du deuxième semestre de l'année 2010, une vaste enquête a donc étudié les «cursus professionnels des diplômés en sport ou en sciences du sport en Suisse» sur la base d'un sondage en ligne. Ce projet dénommé «BASIS» a été réalisé à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Berne, avec le soutien financier de l'Office fédéral du sport. Ce sont ainsi 1105 anciens étudiants des universités de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Neuchâtel, ainsi que de la Haute école fédérale de sport Macolin et de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich qui ont été interrogés en collaboration avec les instituts des sciences du sport appartenant à la Conférence du réseau d'études en sport suisse. Il nous tient ici à cœur de remercier les organisations qui ont apporté leur soutien à ce projet, mais aussi et surtout les diplômés, qui ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté en remplissant ce vaste questionnaire.

## A propos de la pertinence de cette étude

Pour que les fonctions sociales positives du sport perdurent et se développent, les organisations, les institutions et les partenaires du système sportif (médias, entreprises, etc.) doivent bénéficier d'un personnel qualifié, qui possède de solides connaissances scientifiques et des compétences spécifiques (dans le domaine du sport). Mettre ce savoir et ces compétences à la disposition du marché de l'emploi implique que les cursus de formation en sciences du sport et leur contenu soient régulièrement revus et adaptés aux domaines d'activité et aux champs professionnels existants ou émergents dans le système sportif. Une solide base de données et d'informations est indispensable dans cette optique. Dans ce contexte, les résultats de l'étude BASIS fournissent diverses informations et bases de connaissance aux responsables des instituts des sciences du sport, aux étudiants et diplômés de cette discipline, aux conseillers d'orientation professionnelle, ainsi qu'aux dirigeants d'organisations sportives:

- Ils ouvrent la possibilité d'analyser les évolutions qui se dessinent dans le champ professionnel du sport à l'aune de la situation professionnelle des diplômés en sciences du sport (champs d'activité, stabilité de l'emploi, niveau de rémunération, etc.).
- Ils peuvent être utilisés pour concevoir ou remanier des enseignements dans le cadre d'une politique de formation axée sur les besoins, soucieuse de s'adapter de manière systématique et rigoureuse aux exigences et aux réalités du marché de l'emploi sportif.
- Ils permettent de comparer les parcours professionnels de diplômés issus de différents cursus (diplôme de maître d'éducation physique et de sport, licence/master) en tenant compte de variables historiques.
- Ils renseignent les étudiants sur les possibilités d'orientation existantes, ce qui leur permet d'adapter leurs stratégies personnelles d'apprentissage, de recherche et d'action aux exigences du marché de l'emploi en temps utile (dès leurs études) selon le poste visé et de planifier ainsi leur carrière.



# 2 Arrière-plan conceptuel

Dans les pays germanophones, la recherche en sciences du sport s'intéresse depuis relativement longtemps au champ professionnel du sport. Elle distingue plusieurs grands axes thématiques:

**Analyses du champ professionnel du sport:** de nombreux travaux de recherche en sciences du sport se sont d'ores et déjà penchés sur différents champs professionnels du sport (cf. Lück-Schneider, 2008, par exemple). Il existe ainsi des études d'importance sur les métiers de maître de sport (cf. BEATUS: Baillo, 1995; Gerber & Weber, 2005, par exemple) et d'entraîneur (cf. Digel et coll., 2010; Stalder & Kersten, 2004, par exemple). Avec les mutations et la différenciation qui interviennent dans le champ professionnel du sport, certaines études scientifiques se focalisent aussi sur d'autres domaines d'activité en pleine expansion et qui recèlent un fort potentiel d'emploi pour les spécialistes en sciences du sport, tels que le management sportif (cf. Horch, 2008; Horch et coll., 2003; Hovemann et coll., 2003; Kaiser & Schütte, 2005, par exemple) et le secteur de la santé (cf. Thiel & Cachay, 2004; Hartmann-Tews & Mrazek, 2002, par exemple).

L'étude menée sur l'importance économique du sport en Suisse montre clairement que les différents domaines du sport emploient environ 80 000 personnes (soit 2,5 % de la population active) à l'heure actuelle dans notre pays (cf. Berwert et coll., 2008). Dans leur étude sur le marché de l'emploi sportif helvétique, Ursprung et Matter (2005) ont présenté une première classification complète des différents champs professionnels du sport. Les interviews réalisées auprès de spécialistes leur ont en effet permis d'identifier 19 champs professionnels et de décrire ceux-ci sous divers aspects, tels que les exigences requises, la rémunération, les possibilités de formation et de perfectionnement, les perspectives d'avenir ou encore l'accès au marché de l'emploi.

**Etudes menées auprès de diplômés d'établissements spécifiques:** la plupart des études menées auprès de diplômés s'intéressent à des établissements de formation bien précis. Les résultats de ces analyses de situation essentiellement descriptives concernant les perspectives professionnelles des spécialistes en sciences du sport montrent que si de nombreux champs d'activité sont ouverts aux diplômés – en Allemagne, tout du moins –, les emplois qui s'y rattachent sont relativement instables et leur rémunération est souvent inférieure au niveau de revenus généralement attendu pour des diplômés de l'enseignement supérieur (cf. Thiel & Cachay, 2004; Mrazek & Hartmann-Tews, 2010; Heinemann et coll., 1990, par exemple).

**Etudes relatives aux conditions d'accès au marché de l'emploi sportif:** diverses études menées auprès de diplômés montrent que l'entrée des spécialistes en sciences du sport sur le marché de l'emploi est influencée non seulement par le diplôme obtenu, mais également par d'autres facteurs importants, tels que le réseau social et l'expérience pratique dans le domaine d'activité concerné. Une constatation essentielle apparaît ici: souvent et contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les caractéristiques telles que la durée des études, la note finale obtenue au diplôme, l'acquisition de qualifications supplémentaires ou les spécialités choisies pendant les études qui déterminent positivement l'accès à certains postes (cf. Emrich et coll., 2009; Mrazek & Hartmann-Tews, 2007, 2010, par exemple).

En résumé, les travaux de recherche menés jusqu'ici présentent plusieurs manques:

- Les études relatives au champ professionnel actuellement disponibles ne recensent pas les conditions d'emploi et les champs d'activité des diplômés en sciences du sport à une échelle adéquate (pour la Suisse). La plupart d'entre elles ne portent que sur certains champs d'activité et/ou certains établissements de formation bien précis.
- Ces enquêtes essentiellement descriptives se focalisent sur le recensement de données transversales, sans enregistrer le déroulement dans le temps du parcours professionnel des diplômés en sciences du sport, pour lequel les travaux menés jusqu'ici ne fournissent par conséquent aucune donnée.

## Carrières professionnelles dans la perspective de la recherche sur les parcours de vie

Le projet BASIS suit le cadre de référence théorique de la recherche sur les parcours de vie (cf. Mayer, 1990; Blossfeld & Huinink, 2001). Il étudie ainsi les parcours suivis en termes d'emploi (carrières professionnelles) sur la base d'événements, de transitions et d'étapes spécifiques qui les caractérisent par leur apparition et par la succession qui leur est propre dans la perspective de vies entières. La carrière professionnelle se conçoit ici comme une partie spécifique d'un parcours de vie personnel. Le terme «carrière» se comprend par conséquent de façon neutre, et non dans le sens restrictif d'ascension ou de progression professionnelle. Le parcours de formation, c'est-à-dire les cursus d'études et de formation suivis, ainsi que les qualifications complémentaires obtenues, constitue une partie de la carrière professionnelle au sens large.

Au sens strict, la carrière professionnelle englobe les différentes étapes de la vie active. Elle commence avec le poste marquant l'entrée dans le monde du travail, puis comprend plusieurs phases et s'achève à la retraite. Le modèle illustre la succession séquentielle de ces étapes par des flèches (cf. illustration 1). Certains événements (obtention du diplôme en sciences du sport, par exemple) ont une incidence sur l'accès à certains postes ou sur les changements de postes. Pour pouvoir procéder à des analyses de ces événements et des interruptions de carrière (périodes de chômage, par exemple), il faut prendre en compte des informations sur chaque emploi exercé. Aussi l'étude BASIS recense-t-elle toutes les activités professionnelles et toutes les phases de formation du parcours de vie. Comme les travaux de sociologie de l'emploi dont les données relatives à d'autres disciplines servent ici de base de comparaison, le présent rapport met surtout l'accent sur les étapes-clés de la carrière professionnelle: le parcours de formation (chap. 5), la transition des études en sciences du sport à la vie active (chap. 6), l'activité professionnelle un an et cinq ans après l'obtention du diplôme (chap. 7), ainsi que la situation professionnelle au moment de l'enquête (chap. 4).

Les carrières professionnelles sont modelées par certains aspects de l'évolution du sport, ainsi que par diverses prescriptions institutionnelles dictées par les structures qui sous-tendent la formation et le marché de l'emploi. Par exemple, pour devenir maître de sport, il faut obtenir des qualifications bien précises, toutes dispensées par des établissements (de formation) spécifiques, et ce, suivant un certain ordre. Tout emploi de maître de sport en milieu scolaire requiert ainsi l'obtention d'une maturité pour pouvoir ensuite entrer dans une haute école, puis l'obtention d'un diplôme d'études supérieures et, enfin, une formation dans une haute école pédagogique. Lors de leurs cursus d'études supérieures, les étudiants visent l'obtention d'un diplôme en sciences du sport qui les qualifie pour certains postes sur le marché de l'emploi. Au cours de celui-ci, ils doivent prendre de nombreuses décisions, notamment concernant les combinaisons de matières à étudier, les stages à effectuer ou encore les qualifications supplémentaires à acquérir parallèlement à leurs études (licences, certificats d'entraîneur, etc.). Le parcours de formation constitue ainsi le socle de la carrière professionnelle. Il serait toutefois erroné de penser

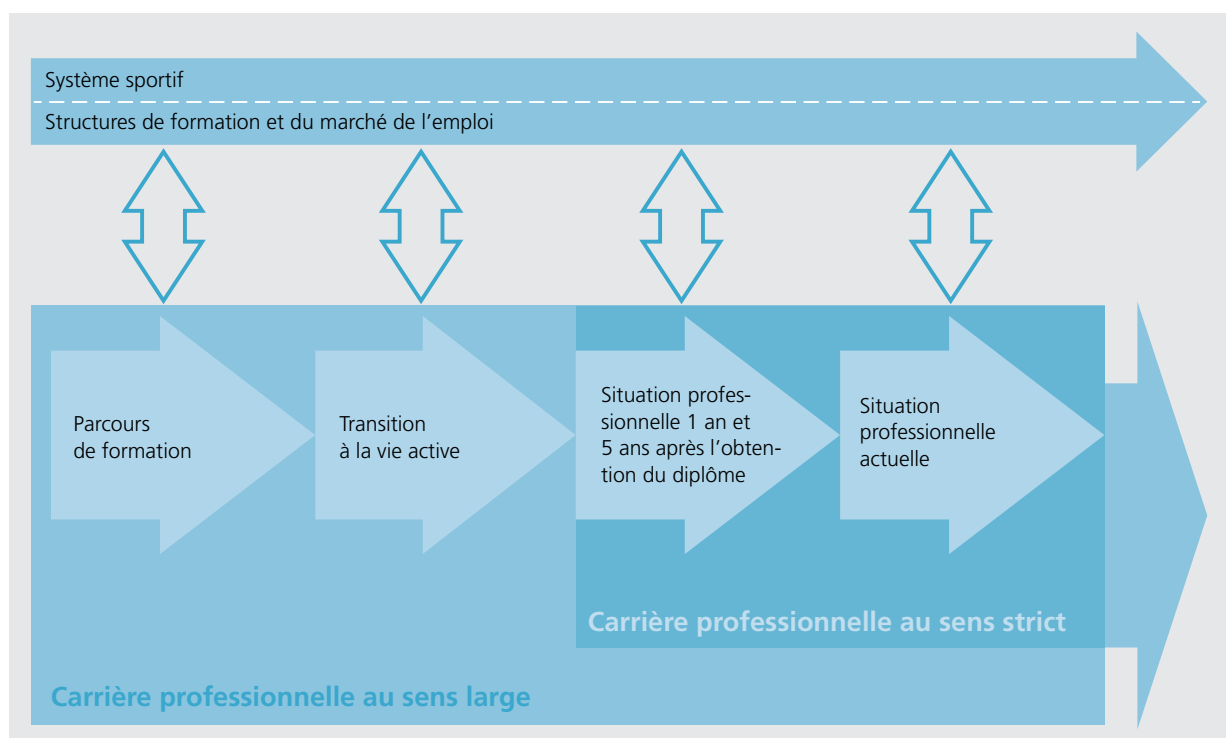


Illustration 1: Modèle d'analyse des carrières professionnelles des diplômés en sciences du sport

que l'entrée dans la vie active n'intervient qu'une fois les études achevées: celle-ci se déroule plutôt progressivement et parallèlement à la formation, de sorte que les activités professionnelles exercées au cours des études doivent également être prises en compte.

Les carrières professionnelles des diplômés en sciences du sport sont par ailleurs intrinsèquement liées à l'évolution du champ professionnel du sport au fil du temps. Les réalités structurelles qui animent le marché de l'emploi sportif (différenciation de nouveaux champs professionnels, environnements juridique et économique, etc.) peuvent en effet se répercuter directement ou indirectement sur leur déroulement. Ces réalités (champs d'activité, demande de main-d'œuvre, niveau des salaires, etc.) se manifestent surtout dans les institutions et les organisations des champs professionnels liés au sport. Aussi convient-il d'accorder une attention particulière aux aspects de l'évolution du sport qui ont conduit à la création de postes dans le sport extrascolaire: différenciation croissante, commercialisation, professionnalisation de différentes structures sportives, etc.

A l'inverse, les parcours professionnels individuels peuvent révéler des changements d'ordre structurel. Ainsi, le recouplement des données fournies par les sondés concernant leurs carrières professionnelles respectives permet, à partir des parcours individuels agrégés, de retracer certaines évolutions dans le temps (concernant les champs professionnels liés au sport, par exemple), car les structures et les institutions sociales sont réciproquement liées au niveau d'intervention individuel (cf. Blossfeld & Huinink, 2001). L'étude comparative de différentes cohortes de diplômés (celle des années 80 et celle des années 2000, par exemple) met ainsi en évidence certains changements intervenus dans le champ professionnel du sport au fil du temps (évolution des champs d'activité, des exigences spécifiques en termes de qualification et d'emploi, de la stabilité de l'emploi dans le milieu sportif, etc.). Le terme «cohorte» désigne ici un groupe d'individus qui ont vécu un même événement à un moment donné (au cours d'une année civile, par exemple), à savoir l'obtention d'un diplôme en sciences du sport, dans le cas présent.

Enfin, une carrière professionnelle ne peut se concevoir isolément du parcours suivi dans d'autres domaines: son déroulement peut notamment être influencé par la vie familiale et par la carrière sportive. Les changements d'ordre familial (mariage, naissance d'un enfant, etc.) jouent souvent un rôle

important dans ce contexte. Le parcours sportif est quant à lui significatif en ce sens que les expériences sportives préalables peuvent influencer sur le choix des études en sport, sur le moment de l'entrée dans la vie active ou sur l'emploi exercé (cf. Nagel, 2002).

### **Problématiques**

Trois grands ensembles de questions résultent des considérations précédentes.

Il convient tout d'abord d'examiner la situation professionnelle des diplômés en sciences du sport à l'heure actuelle.

- Dans quels champs professionnels travaillent-ils?
- Quelle est leur situation professionnelle (champs d'activité, types de contrats, rémunération, etc.)?
- Quel est leur degré de satisfaction quant à cette situation professionnelle?

Il s'agit ensuite d'étudier le déroulement des carrières professionnelles de diplômés en sciences du sport, en analysant surtout les problématiques suivantes.

- Comment la transition des études en sciences du sport à la vie active se déroule-t-elle?
- Quels sont les revenus des diplômés en sciences du sport un an après la fin de leurs études?
- Quelle est la suite de leur parcours professionnel?
- Quels sont les facteurs qui interviennent dans leur recherche d'emploi et qui exercent une influence sur leur entrée dans la vie active?
- Quelle est l'importance de leur formation en sciences du sport pour leur carrière professionnelle? Quelle est l'importance des autres qualifications obtenues et des stages effectués?
- Quelle évaluation portent-ils rétrospectivement sur leurs études en sciences du sport?

Enfin, il convient d'examiner les principales évolutions intervenues au fil du temps dans le champ professionnel du sport sur la base d'une analyse comparative des parcours professionnels suivis par les individus de différentes cohortes de diplômés.

- Dans quelle mesure le champ professionnel du sport s'est-il différencié?
- Dans quelle mesure les possibilités et les conditions d'emploi ont-elles évolué, notamment dans les champs professionnels extrascolaires?

# 3 Méthode d'enquête et échantillon

Pour obtenir une base de données représentative et pouvoir retracer les évolutions intervenues au fil du temps, l'enquête a été effectuée auprès de trois cohortes d'étudiants, diplômés de tous les établissements germanophones et francophones appartenant à la Conférence du réseau d'études en sport suisse:

- Diplômés des volées 1984/85 (cohorte des années 80)
- Diplômés des volées 1994/95 (cohorte des années 90)
- Diplômés des volées 2004 à 2008 (cohorte des années 2000)

La population mère de l'enquête est constituée par l'ensemble des individus qui ont obtenu un diplôme en sciences du sport dans une haute école suisse au cours des années mentionnées. Les deux premières cohortes se composent exclusivement de titulaires d'un diplôme de maître d'éducation physique et de sport (I ou II) ou d'un diplôme de maître de sport (EFGS, EFSM, HES). La cohorte des années 2000 comprend également des titulaires d'une licence ou d'un master. A partir de l'an 2000, tous les instituts des sciences du sport ont en effet progressivement mis en place des cursus aboutissant à la délivrance de ces titres dans le cadre de la réforme de Bologne et de l'universitarisation des formations, avec parfois une inscription obligatoire dans une deuxième discipline.

Pour que les établissements ne formant qu'un petit nombre d'étudiants soient suffisamment représentés dans l'échantillon, les cohortes de Genève, Lausanne, Macolin et Neuchâtel ont été étendues à deux volées supplémentaires (1983 à 1986 pour la cohorte 1984/85, par exemple). Avec ces compléments, la population mère (population 1 ou N) comprend 2573 diplômés (cf. tableau 1). De vastes investigations ont permis de trouver les coordonnées de 2166 personnes (population 2, correspondant à 84,2 % de la population mère). Ces diplômés ont été contactés par voie postale, dans une lettre leur demandant de répondre à un questionnaire en ligne. L'envoi d'un seul rappel a permis d'obtenir un taux de retour de 51,0 % par rapport à la population 2 (n=1105). Les taux de retour sont sensiblement les mêmes pour tous les établissements participants.

Haute école	Population 1	Population 2		Echantillon et taux de retour			Taux de demandes complémentaires	
	N	n	%	n	% (pop 1)	% (pop 2)	n	%
Université de Bâle	302	234	77,5	120	39,7	51,3	47	39,2
Université de Berne	447	400	89,5	211	47,2	52,8	23	10,9
Université de Genève	97	90	92,8	41	42,3	45,6	11	26,8
Université de Lausanne	506	447	88,3	236	46,6	52,8	48	20,3
Haute école fédérale de sport de Macolin	203	176	86,7	88	43,3	50,0	32	36,4
Université de Neuchâtel	67	56	83,6	29	43,3	51,8	5	17,2
Ecole polytechnique fédérale de Zurich	951	763	80,2	380	40,0	49,8	70	18,4
Total	2573	2166	84,2	1105	43,0	51,0	236	21,4

**Tableau 1:** Population, échantillon, taux de retour et taux de demandes complémentaires de l'enquête BASIS



L'outil utilisé pour réaliser cette enquête (questionnaire en ligne) a été développé sur la base de ceux mis au point par l'Office fédéral de la statistique (OFS), moyennant quelques adaptations indispensables étant donné les particularités du champ professionnel du sport. Il a ainsi été possible (avec certaines restrictions, toutefois) de comparer le groupe des titulaires d'une licence ou d'un master en sciences du sport avec des titulaires de diplômes équivalents dans d'autres disciplines (économie, droit, sciences humaines et sociales, par exemple). Le questionnaire a été élaboré en allemand, puis traduit en français et retraduit en allemand. Enfin, il a été testé dans le cadre d'une enquête préliminaire. Les données ont été collectées en ligne d'octobre 2010 à janvier 2011. Il était demandé aux sondés de retracer les principaux événements et les grandes étapes de leur parcours de formation et de leur carrière professionnelle, ce qui a permis la collecte de données sur la transition entre la fin de leurs études et leur entrée dans la vie active, sur la suite de leur carrière et sur leur situation professionnelle actuelle. Toute une série de données ont été recensées pour chaque activité professionnelle exercée, parmi lesquelles la date de début et de fin de chacune de ces étapes (au mois près), le champ professionnel concerné, le taux d'occupation, le revenu et le type de poste (durée déterminée ou non). La mise en regard de ces étapes avec les périodes de formation et d'inactivité

(que ce concept de collecte des données focalisé sur les événements recensait également) permet de reconstruire sans faille les parcours de formation et les carrières professionnelles, fournissant ainsi des informations précises sur le déroulement de la formation et de la vie professionnelle de chaque sondé à tous les moments de la période étudiée. Le présent rapport ne peut toutefois en présenter que certaines parties choisies.

L'interrogatoire chronologique sur le parcours suivi dans les différents domaines (activité professionnelle, formation, etc.) s'est révélé la meilleure solution pour obtenir des données aussi justes que possible sur les divers événements et les différentes phases de la carrière professionnelle. D'importants travaux d'édition, de recherche et de comparaison transversale des données assurent la qualité des informations collectées face au problème de la mémoire (cf. Reimer, 2001, par exemple). Les données manquantes, les lacunes apparaissant dans les parcours et les faits illogiques ont donné lieu à des interrogations complémentaires par téléphone lorsque les données ne fournissaient pas par elles-mêmes d'éclaircissements sans équivoque. Étant donné la grande complexité du questionnaire, plus d'un cinquième de l'échantillon a dû être contacté par téléphone après avoir répondu au sondage (cf. tableau 1).

Eu égard au problème de la représentativité, l'échantillon a été comparé à la population mère sur la base de deux caractéristiques, à savoir la cohorte et le sexe (cf. tableaux 2 et 3). Or les proportions relatives de l'échantillon et de la population mère coïncident largement. La cohorte des années 80 et les sondés de sexe masculin sont légèrement surreprésentés, mais on a renoncé à pondérer les données en raison de la faiblesse des écarts constatés.

Il faut également souligner que la cohorte des années 2000 comprend 255 titulaires d'un diplôme de maître d'éducation physique et de sport, d'une part, et 201 titulaires d'une licence ou d'un master, d'autre part. Dans la présentation des résultats, ces derniers sont parfois considérés distinctement.

Cohorte	Population 1		Population 2		Echantillon	
	N	%	n	%	n	%
Années 80	769	29,9	648	29,9	372	33,7
Années 90	637	24,8	551	25,4	277	25,1
Années 2000	1167	45,4	967	44,6	456	41,3
Total	2573	100,0	2166	100,0	1105	100,0

Khi carré (population 1 + population 2) = .35, ddl = 2, p = .839

Khi carré (population 1 + échantillon) = 6,515, ddl = 2, p = .038

Khi carré (population 2 + échantillon) = 5,255, ddl = 2, p = .072

**Tableau 2:** Représentativité de l'échantillon de l'enquête BASIS concernant la cohorte

Sexe	Population 1		Population 2		Echantillon	
	N	%	n	%	n	%
Femmes	1076	41,8	861	39,8	418	37,8
Hommes	1497	58,2	1305	60,2	687	62,2
Total	2573	100,0	2166	100,0	1105	100,0

Khi carré (population 1 + population 2) = 2,081, ddl = 1, p = .149

Khi carré (population 1 + échantillon) = 5,104, ddl = 1, p = .024

Khi carré (population 2 + échantillon) = 1,136, ddl = 1, p = .287

**Tableau 3:** Représentativité de l'échantillon de l'enquête BASIS concernant le sexe

Eu égard au problème de la sélectivité de l'échantillon du fait des absences de réponse, n = 78 personnes ont été contactées par téléphone au hasard parmi tous les diplômés auxquels la lettre avait été adressée, mais qui ne s'étaient jamais connectés au questionnaire («non-répondants»). Cette enquête complémentaire visait à recenser les motifs de ces absences de réponse, ainsi qu'à collecter des informations sur l'activité professionnelle principale exercée actuellement par ces individus, sur le premier emploi qu'ils ont occupé lors de leur entrée dans la vie active et sur leur degré de satisfaction. Pour justifier leur absence de réponse, ces sondés ont surtout invoqué le manque de temps (34,6 %), l'oubli de répondre (25,6 %), la perte/non-réception de la lettre (14,1 %). Aucune différence notable n'apparaît entre ces non-répondants et les membres de l'échantillon concernant l'évaluation portée sur la formation, le parcours professionnel suivi ou les champs professionnels représentés, de sorte que toute sélectivité de l'échantillon peut largement être exclue.

# 4 Situation professionnelle actuelle

## 4.1 Vue d'ensemble des champs professionnels

Plus de la moitié (58%) des titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences du sport interrogés enseignent le sport dans les écoles (cf. illustration 2). Environ un quart (24%) travaillent dans le sport extrascolaire et près d'un cinquième (18%) dans des domaines sans lien direct avec le sport. Ces données se rapportent à l'activité professionnelle principale exercée au moment du sondage.

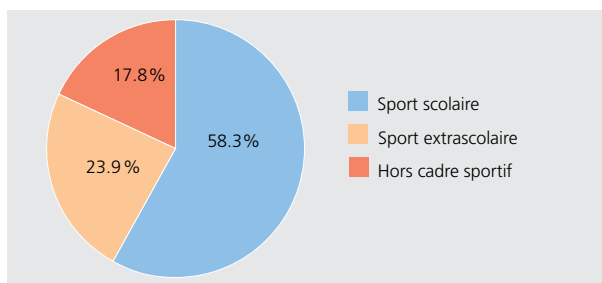


Illustration 2: Champs professionnels des emplois occupés au moment du sondage (n = 1085)

Il convient de souligner ici que la proportion d'actifs dans le champ professionnel du sport scolaire est plus faible chez les femmes (52 %) que chez les hommes. En revanche, les femmes sont un peu plus souvent employées dans le sport extrascolaire (27 %) ou en dehors du cadre sportif (21 %) que les hommes. De nettes différences de répartition entre ces trois champs professionnels apparaissent également entre les deux régions linguistiques (cf. illustration 3). La proportion de sondés qui enseignent le sport dans les écoles est en effet beaucoup plus importante chez les diplômés issus d'établissements suisses romands (près de 70 %). Par contre, seulement un sixième d'entre eux sont employés dans des organisations sportives extrascolaires ou en dehors du cadre sportif. Les diplômés des hautes écoles suisses alémaniques travaillent dans une moindre proportion en milieu scolaire (55 %), mais plus souvent dans le sport extrascolaire (27 %). A l'évidence, le milieu scolaire joue donc un rôle relativement important comme employeur pour les diplômés en sport de Suisse romande – et/ou leur offre des débouchés suffisants.

En revanche, les différences qui apparaissent entre les différentes cohortes de diplômés sont minimales. D'un point de vue relatif, les sondés de la cohorte des années 2000 (obtention du diplôme entre 2004 et 2008) sont moins nombreux à travailler dans les écoles (55 %), mais plus souvent employés dans le sport extrascolaire (27 %). Chez les titulaires d'une licence ou d'un master, la proportion de maîtres de sport

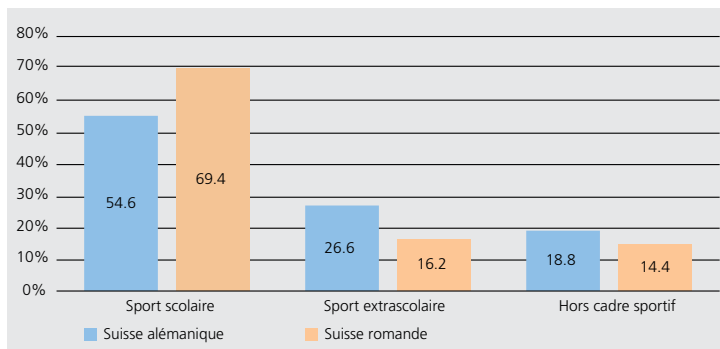


Illustration 3: Champs professionnels selon la région linguistique de l'établissement dont les sondés sont diplômés

est de 49 %, contre 32 % d'employés dans le sport extrascolaire. Ces éléments indiquent certaines tendances: visiblement, davantage de diplômés trouvent désormais un emploi dans le sport extrascolaire que par le passé. Cette situation peut s'expliquer soit par une augmentation des offres d'emploi dans ce champ professionnel, soit par un nombre limité de postes d'enseignants à nombre de diplômés croissant.

Les parties suivantes abordent les trois principaux champs professionnels distinctement. La diversité des domaines d'activité extrascolaires y fait l'objet d'une attention particulière.

## 4.2 Champ professionnel du sport scolaire

56% des maîtres de sport enseignent au moins une autre matière. Par contre, 44% enseignent exclusivement le sport. Cette proportion s'élève à 55% chez les femmes, contre seulement 39% chez les hommes. Elle est également plus importante parmi la cohorte des années 2000 (51%) que parmi les cohortes des années 80 et 90. En revanche, aucune différence n'apparaît entre les deux régions linguistiques.

La répartition entre les différents degrés scolaires (cf. illustration 4) montre qu'un sixième des diplômés enseignent le sport au degré primaire, un peu plus de la moitié au degré secondaire 1, environ 30 % au degré secondaire 2 dans un gymnase et environ 20 % dans une école professionnelle. Il convient de préciser ici qu'environ un sixième de ces enseignants dispensent des cours de sport à plusieurs degrés. La proportion de ceux qui interviennent au gymnase est un peu plus faible en Suisse romande. Cela étant, aucune différence notable n'apparaît en fonction du sexe ou de la cohorte.

Outre cette activité d'enseignement du sport, environ un quart des sondés assument également des tâches d'ordre administratif ou organisationnel dans les écoles.

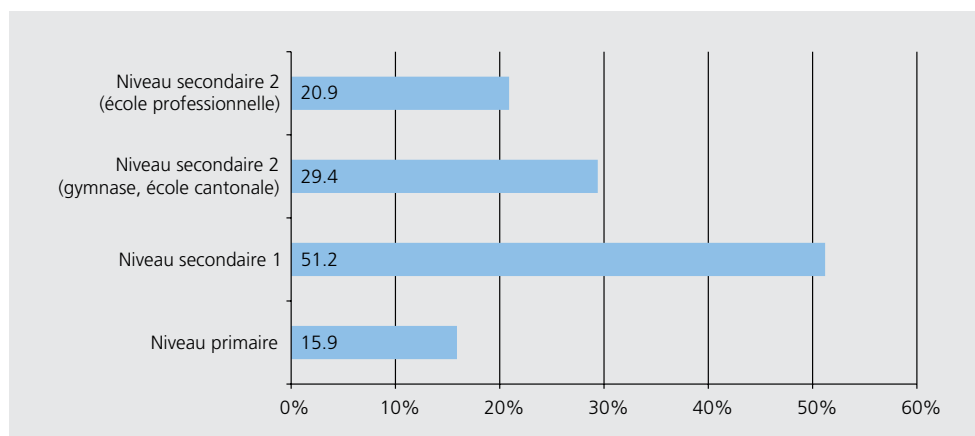


Illustration 4: Répartition de l'activité d'enseignement entre les différents degrés scolaires (réponses multiples, n = 702)

### 4.3 Champs professionnels dans le domaine du sport extrascolaire

Les champs d'activité du sport extrascolaire (24% des sondés) se caractérisent par une grande diversité, qui tient notamment au fait que le système sportif suisse repose sur deux grands piliers institutionnels: l'un public (offices des sports, (hautes) écoles), l'autre privé (clubs et fédérations). En outre, les prestataires commerciaux ont considérablement gagné en importance dans différents secteurs. Les domaines d'activité recensés indiquent par ailleurs que les imbrications du système sportif avec d'autres champs sociaux, et notamment avec les domaines de la santé, des médias et du tourisme, se sont sensiblement renforcées au cours des dernières années. Sans surprise, les diplômés actifs dans le sport extrascolaire exercent donc leur activité professionnelle principale dans toute une série d'institutions et d'organisations différentes (cf. tableau 4). Cinq grands domaines emploient chacun plus de 10% d'entre eux:

- Un quart travaillent dans une haute école.
- Environ un sixième occupent un poste au sein de fédérations ou de clubs sportifs.
- Environ 10 % travaillent au sein d'offices des sports fédéraux, cantonaux ou communaux.
- Environ 12 % sont employés dans des institutions de santé.
- Environ 13 % se sont mis à leur compte comme indépendants dans le secteur des services sportifs.

Les autres travaillent dans divers domaines commerciaux liés au sport: auprès de prestataires commerciaux tels que des salles de fitness ou des centres de remise en forme (6%), dans des entreprises qui produisent ou commercialisent des articles de sport (4%), dans des agences de marketing sportif (2%), comme journalistes auprès de médias (4%) ou dans le domaine du tourisme (2%).



Concernant l'importance quantitative des différents champs professionnels extrascolaires, il convient de noter que le sondage s'adressait essentiellement à des titulaires d'un diplôme de maître d'éducation physique et de sport, avant tout formés pour enseigner dans les écoles. Etant donné la focalisation croissante des cursus en sciences du sport sur les champs professionnels extrascolaires, il est toutefois probable que les actuels et futurs étudiants se tourneront aussi de plus en plus vers ces domaines d'activité (à l'occasion de stages, par exemple), potentiellement pourvoyeurs pour eux d'emplois durables.

	n	%
Haute école	63	24,9
Club/fédération	41	16,2
Indépendant	32	12,6
Institution de santé (thérapie, rééducation, cours, etc.)	31	12,3
Office des sports (fédéral, cantonal ou communal)	27	10,7
Prestataire commercial	15	5,9
Médias	11	4,3
Industrie des articles de sport	9	3,6
Tourisme	6	2,4
Agence dans le domaine du marketing du sport	5	2,0
Autre (armée ou police, par exemple)	13	5,1
Total	253	100,0

**Tableau 4:** Champs professionnels dans le sport extrascolaire (par ordre décroissant)

Les résultats obtenus concernant les différentes fonctions et activités exercées dans ces champs professionnels se présentent comme suit:

Dans les hautes écoles, près des deux tiers des sondés exercent une activité d'enseignement pratique et/ou théorique. Un tiers poursuivent des activités de recherche (parallèlement à une activité d'enseignement, le plus souvent) et environ un quart occupent des fonctions d'administration et de direction. Environ 25 % indiquent que leur fonction principale consiste en une activité d'entraînement, de conseil et d'encadrement (sport universitaire, par exemple).



Au sein de l'administration publique, c'est-à-dire de la Confédération et des offices des sports cantonaux et communaux, la majorité des sondés travaillent dans le domaine administratif et organisationnel, avec des responsabilités de direction (environ 80 %). Ils exercent parfois aussi des activités d'enseignement, de conseil et d'encadrement en parallèle.

Au sein des fédérations et des clubs sportifs, trois champs d'activité principaux se distinguent, avec des fonctions souvent exercées en parallèle: (1) l'enseignement (environ 40 %), (2) l'entraînement (environ 40 %), (3) l'organisation et l'administration (environ 73 %). La majorité de ces postes comporte des responsabilités de direction.

Dans les institutions de santé, les diplômés en sciences du sport travaillent essentiellement dans les domaines de la thérapie, de la rééducation, du conseil et de la prise en charge. Seulement un quart occupent – souvent en parallèle – un poste administratif avec des responsabilités de direction. Il faut ici souligner qu'en termes relatifs, les femmes et les diplômés de la cohorte des années 2000 sont plus représentés que les autres sondés dans le domaine de la santé.

Les diplômés qui exercent une activité indépendante proposent essentiellement des services liés au sport dans les domaines du conseil et de l'encadrement, de la médiation et de l'entraînement, ainsi que de la thérapie et de la rééducation.

## 4.4 Champs professionnels en dehors du cadre sportif

Les domaines d'activité des diplômés qui travaillent en dehors du cadre sportif (18%) sont très divers. Selon la nomenclature générale des activités économiques (NOGA) de l'OFS, ils se répartissent surtout entre trois grands champs professionnels. Un peu plus du quart des postes occupés par ces sondés relèvent de la catégorie «Enseignement» (27%). La majorité de ce groupe se compose de professeurs qui n'enseignent plus le sport, mais d'autres matières dans les écoles. Une moindre partie de ses membres occupent également des postes de direction sans lien avec le sport dans le milieu scolaire (direction d'école, par exemple) ou universitaire. Environ un quart des sondés employés en dehors du cadre sportif exercent par ailleurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Outre les postes scientifiques, les activités professionnelles mentionnées ici relèvent surtout de la gestion d'affaires, de la direction de projet ou du management. Enfin, environ un cinquième sont actifs dans le secteur de la santé et de l'action sociale (physiothérapie, promotion de la santé, thérapie, etc.) et n'entretiennent donc manifestement plus de liens avec le domaine du sport – ou très peu.

	n	%
Industrie manufacturière (spécialiste produit)	1	0,5
Commerce (de gros) (responsable des ventes internationales associé, gérant de magasin, etc.)	3	1,6
Transports et entreposage (pilote, contrôleur du trafic aérien, chauffeur routier, etc.)	6	3,3
Hébergement et restauration (gérant d'hôtel, serveur, etc.)	3	1,6
Information et communication (responsable informatique, chef de projet informatique, informaticien, journaliste, etc.)	8	4,4
Activités financières et d'assurance (employé spécialisé dans la finance, conseiller financier, conseiller en placement, etc.)	6	3,3
Activités immobilières (administrateur immobilier)	2	1,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (chef de projet, directeur d'école, collaborateur scientifique, architecte, etc.)	47	25,7
Activités de services administratifs et de soutien (employé de commerce, ressources humaines, assistant personnel, etc.)	11	6,0
Administration publique (conseiller municipal, employé administratif, etc.)	7	3,8
Enseignement (professeur, recteur, éducateur spécialisé, etc.)	50	27,3
Santé et action sociale (physiothérapie, psychologie, prévention, promotion de la santé, thérapie, etc.)	36	19,7
Arts, spectacles et activités récréatives (historien de l'art, animateur, etc.)	3	1,6
Total	183	100,0

Tableau 5: Champs professionnels en dehors du cadre sportif (ordre de la nomenclature générale des activités économiques)

## 4.5 Stabilité de l'emploi

Un peu moins d'un sixième des sondés indiquent occuper un poste à durée déterminée actuellement, avec des différences très minimes entre les trois principaux champs professionnels. La proportion d'emplois à durée indéterminée est légèrement plus élevée dans les champs professionnels extrascolaires. Par contre, les femmes et les diplômés des établissements suisses romands sont plus souvent employés à durée déterminée que les autres sondés. Enfin, il convient de souligner que moins de 10% des diplômés des cohortes des années 80 et 90 occupent un poste à durée déterminée (cf. illustration 5), alors que cette proportion s'élève à un peu plus d'un cinquième pour la cohorte des années 2000, et même à environ un tiers pour le sous-groupe que constituent les titulaires d'une licence ou d'un master, situation qui s'explique probablement par la carrière professionnelle encore relativement courte de cette dernière cohorte de diplômés (environ 5 ans, au maximum). Cela étant, les chiffres montrent que les diplômés en sciences du sport (licence et master) ne souffrent pas d'une plus grande précarité de l'emploi que leurs homologues issus d'autres disciplines.

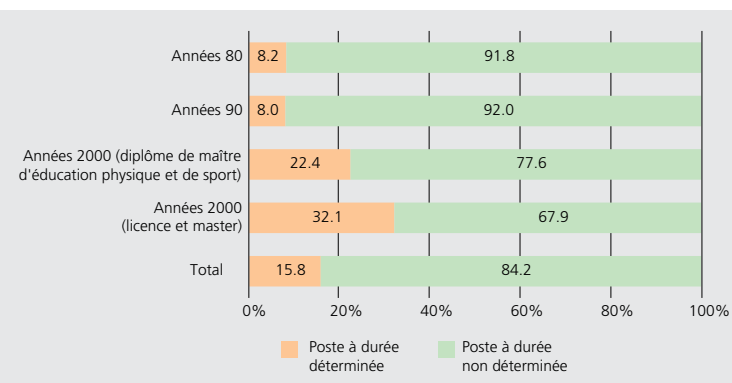


Illustration 5: Stabilité de l'emploi actuel en fonction des cohortes (n= 1057)

## 4.6 Taux d'occupation

Il convient avant tout de noter qu'un peu plus du quart des sondés déclarent consacrer au moins 10% de leur temps de travail à d'autres employeurs qu'à celui qui les a recrutés pour leur activité professionnelle principale. Avec ces activités complémentaires et selon la classification établie par l'OFS, les taux d'occupation se présentent comme sur l'illustration 6. Près des deux tiers des sondés affichent un taux d'occupation d'au moins 90% (emploi à temps plein) et un peu moins d'un tiers un taux d'occupation compris entre 50 et 90%. Seulement 5% environ travaillent à moins de 50%. Les motifs invoqués pour expliquer le travail à temps partiel (réponses multiples) sont surtout l'éducation des enfants et les tâches ménagères (52%), le temps consacré à des centres d'intérêt personnels (39%), la formation et le perfectionnement (18%) ou la recherche infructueuse d'un emploi à plein temps (11%). Notons ici que seuls n = 20 diplômés (moins de 2%) n'exerçaient aucune activité lucrative au moment du sondage (en raison de formations suivies à plein temps, par exemple).

Il n'existe pas de différences notables entre les trois cohortes de diplômés, les trois principaux champs professionnels ni les deux régions linguistiques pour ce qui est du taux d'occupation. Par contre, de fortes disparités apparaissent entre les deux sexes: 80% des hommes exercent une activité à temps plein (taux d'occupation  $\geq 90\%$ ), tandis que cette proportion ne se monte qu'à environ 40% chez les femmes (cf. illustration 6). Ces temps partiels plus fréquents chez les femmes peuvent au moins en partie s'expliquer par les obligations familiales que celles-ci prennent en charge.

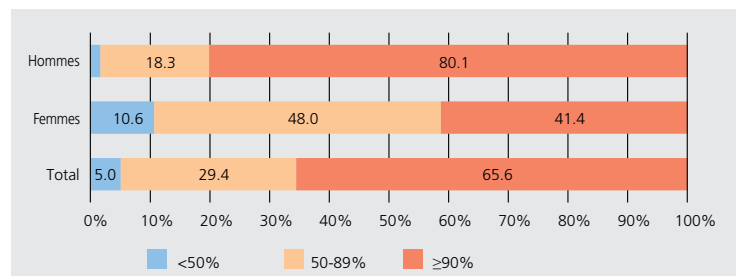
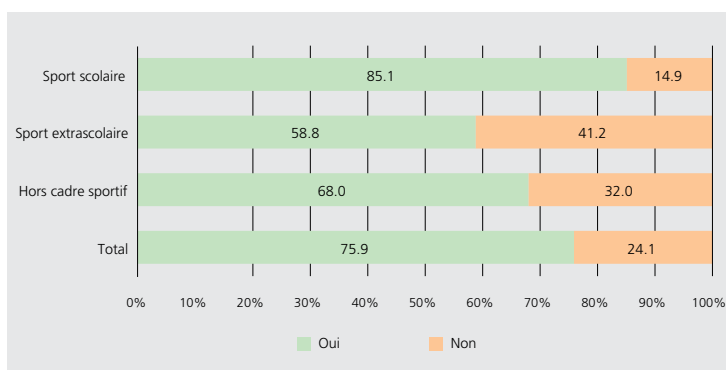


Illustration 6: Taux d'occupation actuel en fonction du sexe (n= 1081)

## 4.7 Adéquation entre la formation et l'emploi

Il s'agissait tout d'abord d'étudier l'**adéquation du niveau de formation** à l'activité professionnelle, indiquée par la proportion de diplômés dont l'activité lucrative requiert un diplôme de fin d'études supérieures (OFS, 2011a, 2011b).

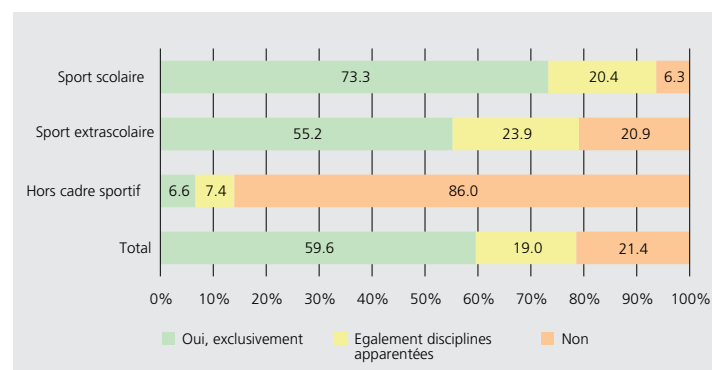
Le questionnaire demandait donc aux sondés s'ils ont dû présenter un diplôme de fin d'études supérieures afin d'être recrutés. Près du quart des sondés estiment que bien qu'exigé, ce titre n'était pas nécessaire pour exercer leurs fonctions actuelles. De nettes différences apparaissent toutefois entre les trois champs professionnels (illustration 7). En effet, un diplôme de fin d'études supérieures est généralement indispensable pour enseigner le sport dans les écoles, mais pas pour travailler dans les champs d'activité en dehors du cadre sportif (32%), ni dans le sport extrascolaire (41%). Son importance est même relativement faible pour obtenir un poste dans une entreprise commerciale, dans le secteur du tourisme ou dans des clubs et fédérations, en particulier.



**Illustration 7:** Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle actuelle en fonction des champs professionnels [Oui = diplôme de fin d'études supérieures exigé] (n = 1030)

Pour déterminer l'**adéquation de la formation**, le questionnaire demandait ensuite aux sondés qui occupent un poste conforme à leur niveau de formation si un diplôme en sciences du sport était exigé pour le recrutement. Trois possibilités de réponses étaient données: «Oui, exclusivement», «Egalement des disciplines apparentées» et «Non». 60% des sondés ont répondu qu'un diplôme en sport était indispensable à l'embauche. Un diplôme dans une discipline apparentée était également accepté dans environ 20% des cas, tandis qu'aucun diplôme spécifique en sport n'était nécessaire dans les 20% de cas restants (cf. illustration 8).

Il n'existe pas de différence notable entre les différentes cohortes à cet égard. En revanche et sans surprise, d'importants écarts apparaissent entre les principaux champs professionnels. Si un diplôme de fin d'études supérieures en sport ou dans une discipline apparentée représente la condition sine qua non pour obtenir un emploi à durée indéterminée dans le domaine du sport scolaire, tel n'est pas du tout le cas dans les champs professionnels en dehors du cadre sportif. Dans le domaine du sport extrascolaire, l'obtention d'un titre en sciences du sport joue néanmoins un rôle relativement important lorsqu'un diplôme de fin d'études supérieures est exigé. Plus de 50% des diplômés ont ainsi dû présenter un diplôme en sport pour obtenir le poste qu'ils occupent actuellement. Ce chiffre indique que les diplômés en sciences du sport doivent composer avec la concurrence de candidats issus d'autres disciplines lorsqu'ils postulent à des postes dans le sport extrascolaire, mais que leurs employeurs potentiels accordent souvent une importance particulière aux compétences liées au sport et une valeur relativement élevée aux diplômes d'études supérieures en sciences du sport, qu'ils considèrent tout du moins comme équivalents aux autres.



**Illustration 8:** Adéquation de la formation à l'activité professionnelle actuelle en fonction des champs professionnels [Oui = diplôme en sciences du sport exigé] (n = 764)

## 4.8 Revenus

La majorité des sondés (n=990) ont fourni des indications sur leur salaire brut mensuel, qui a été extrapolé pour un taux d'occupation de 100 % lorsque nécessaire. Le revenu mensuel médian s'établit à environ 8300 francs, avec une forte dispersion (premier quartile à 6600 francs, troisième quartile à 10 000 francs). D'un côté, 10 % des diplômés ne perçoivent qu'un salaire mensuel de 5000 francs (voire moins), mais de l'autre, près d'un quart d'entre eux touchent des revenus supérieurs à 10 000 francs par mois. Les fréquences relatives les plus élevées apparaissent dans les catégories comprises entre 6000 et 12 000 francs (cf. illustration 9).

Le montant du salaire mensuel varie en fonction des trois champs professionnels (cf. illustration 10). Dans le sport scolaire, le revenu médian s'élève à 8500 francs, avec une dispersion comparativement faible. La marge de fluctuation est nettement plus importante dans le sport extrascolaire et, surtout, en dehors du cadre sportif (médianes respectivement à 7500 et 8300 francs). En comparaison, ces deux derniers groupes rassemblent beaucoup plus de personnes avec un revenu mensuel soit relativement faible, soit relativement élevé. Le sport extrascolaire est le champ professionnel qui affiche le plus fort pourcentage de petits salaires, tandis que les diplômés qui travaillent en dehors du cadre sportif sont surreprésentés dans les catégories de revenus supérieures. Les employés de l'enseignement supérieur gagnent un peu plus, les agents de la fonction publique à peu près autant et les employés des clubs et fédérations un peu moins que les maîtres de sport. Le salaire brut mensuel des indépendants et des employés du secteur de la santé est nettement moindre. Dans ce contexte, il faut aussi souligner que les femmes perçoivent globalement un revenu inférieur à celui des diplômés de sexe masculin.

En outre, le salaire des deux cohortes de diplômés les plus anciennes est bien supérieur à celui de la cohorte des années 2000 (médiane de 10 000 francs pour la cohorte des années 80, de 9000 francs pour la cohorte des années 90 et de 6900 francs pour la cohorte des années 2000). Ce résultat peut s'expliquer par le fait que la dernière cohorte se compose essentiellement de nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi, voire de personnes qui poursuivent encore des études parallèlement à leur activité professionnelle (dans le cadre d'un doctorat, par exemple). Les deux cohortes précédentes ont une plus longue expérience professionnelle derrière elles et ont donc pu bénéficier de davantage d'augmentations de salaire au cours de leur carrière.

Malgré ces différences en fonction des champs professionnels et des cohortes, il convient de noter que la grande majorité des diplômés en sciences du sport perçoivent une rémunération sûre et conforme à leur niveau de formation. Seule une petite partie d'entre eux affichent un salaire inférieur au niveau de revenu habituellement attendu pour un diplômé de l'enseignement supérieur.

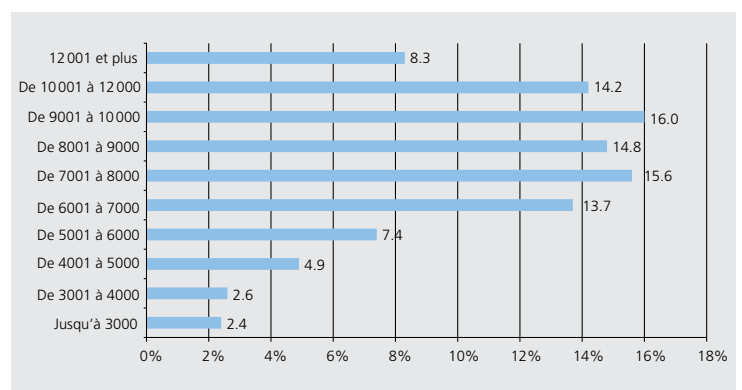


Illustration 9: Revenu mensuel brut (en CHF) tiré de l'activité professionnelle actuelle (n=993)

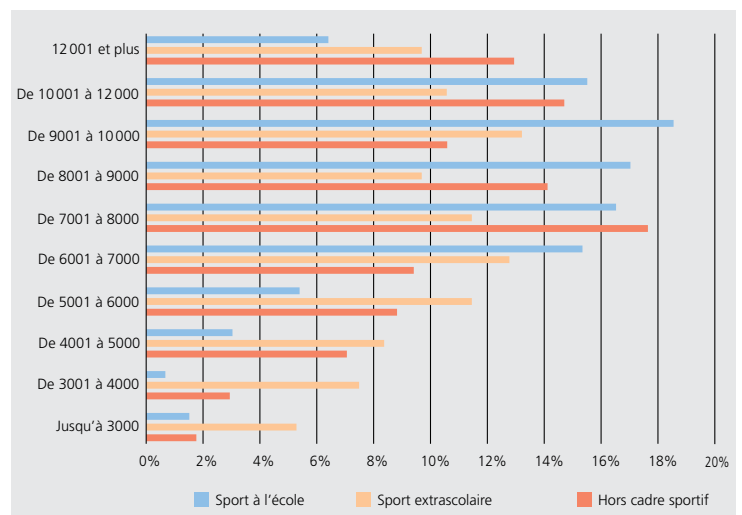


Illustration 10: Revenu mensuel brut (en CHF) tiré de l'activité professionnelle actuelle en fonction du champ professionnel

## 4.9 Evaluation portée sur la situation professionnelle actuelle

Pour analyser le degré de satisfaction des diplômés quant à leur vie professionnelle actuelle, il leur était demandé de procéder à une évaluation générale, mais aussi d'attribuer une note sur une échelle allant de 1 («Pas du tout satisfait») à 5 («Très satisfait») pour différents critères: contenus de l'activité, situation professionnelle, revenu, conditions de travail, possibilités de perfectionnement et de formation continue, taux d'occupation, sécurité de l'emploi et adéquation de la qualification. Concernant la satisfaction générale, la moyenne s'établit à 4,3. La majeure partie des sondés s'estiment donc globalement satisfaits de leur situation professionnelle actuelle. La majorité d'entre eux expriment également un fort degré de satisfaction pour tous les critères évalués. Les valeurs sont particulièrement élevées pour les contenus de l'activité, la situation professionnelle et la sécurité de l'emploi. Par contre, la proportion d'insatisfaits est plus importante concernant le revenu, les possibilités de perfectionnement et de formation continue, ainsi que l'adéquation de la qualification.

Etant donné les différences de revenus précédemment évoquées, il n'est guère étonnant de constater que la cohorte des années 80 affiche un meilleur degré de satisfaction relatif à sa rémunération que les autres, surtout en comparaison avec la cohorte des années 2000. De façon générale, il faut noter que le degré de satisfaction tend à être plus élevé parmi les cohortes de diplômés les plus anciennes, et ce, pour la plupart des caractéristiques.

Les différences entre les trois champs professionnels sont minimes. Les sondés qui travaillent dans le sport extrascolaire tendent à afficher un degré de satisfaction plus élevé quant à la teneur de leurs activités, mais un peu moindre quant à leurs revenus. En comparaison, les enseignants apprécient surtout beaucoup la sécurité de l'emploi dont ils bénéficient.

Les chiffres tirés d'études comparables menées par l'OFS montrent que la sous-cohorte des années 2000 qui se constitue des titulaires de licences et de masters affiche un degré de satisfaction au moins équivalent, voire légèrement supérieur à celui de leurs homologues d'autres disciplines quelques années après le diplôme, et ce, tant concernant la situation professionnelle dans son ensemble que les différents aspects présentés.

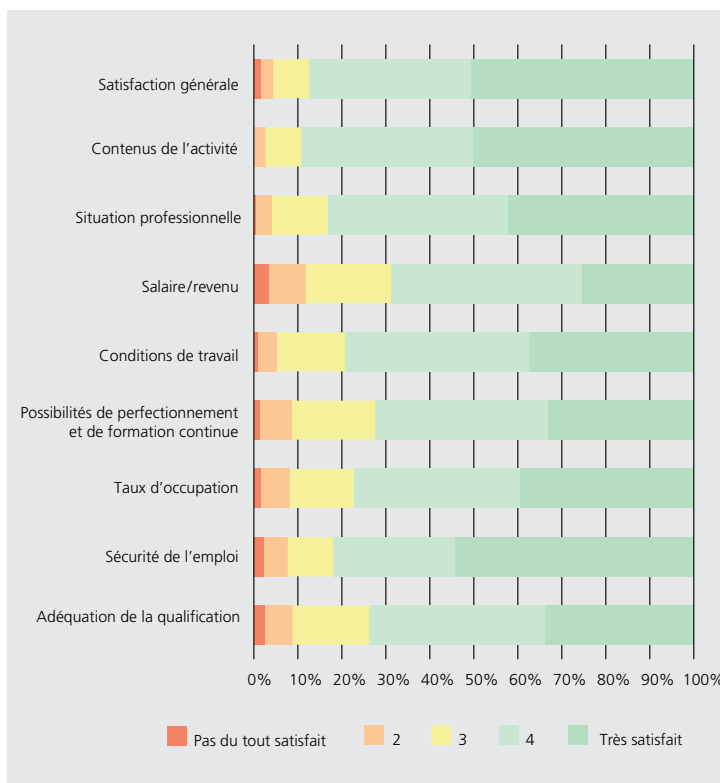


Illustration 11: Degré de satisfaction quant à la situation professionnelle actuelle

# 5 Etudes supérieures en sciences du sport



## 5.1 Déroulement des études et diplôme de fin d'études

Le diplôme de maître d'éducation physique et de sport II est le diplôme d'études supérieures suprême obtenu par un peu plus de 50 % des sondés. Un sixième d'entre eux sont titulaires du diplôme de maître d'éducation physique et de sport I, tandis qu'environ 10 % possèdent un diplôme de maître de sport (EFGS, EFSM, HES). 12 % ont une licence en sciences du sport ou du mouvement et environ 8 % un master en sciences du sport.

L'étude de la note générale obtenue au diplôme de fin d'études en sciences du sport montre clairement une tendance «à la moyenne». Près de deux tiers des diplômés ont en effet obtenu leur diplôme avec une note de 5 (mention «Bien»), environ un quart avec une note de 5,5 (mention «Très bien») et seulement 1 % avec une note de 6 (mention «Excellent»). Un peu plus de 10% ont terminé leurs études avec la mention «Satisfaisant» (note de 4,5).

Plus des trois quarts des diplômés ont achevé leur cursus en sciences du sport en cinq ans. Seuls 10 % indiquent avoir interrompu leurs études pendant au moins un semestre, essentiellement pour effectuer une pause personnelle (33%), pour suivre un deuxième cursus (20%), pour effectuer leur service civil ou militaire (15%) ou pour se remettre d'une maladie ou d'une blessure (13%).

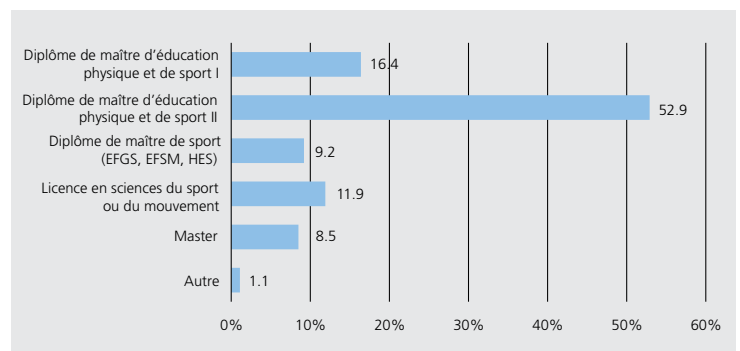


Illustration 12: Diplômes de fin d'études en sciences du sport (n= 1074)

## 5.2 Acquisition et utilisation des compétences

Les sondés ont évalué dans quelle mesure ils ont acquis certaines compétences au cours de leur cursus et dans quelle mesure celles-ci leur sont utiles dans leur activité professionnelle actuelle (échelle allant de 1 «Absolument pas» à 5 «En très grande partie»). Il s'avère que les études en sciences du sport permettent surtout d'acquérir des connaissances spécifiques au sport, des compétences pratiques en sport, ainsi que des compétences méthodologiques et didactiques (cf. illustration 13). Par contre, elles développent nettement moins certaines compétences transversales telles que l'esprit critique et les capacités d'évaluation, l'aptitude à communiquer, ainsi que la faculté à planifier et à organiser. Parmi celles-ci, la qualité que le cursus favorise le plus est indéniablement l'esprit d'équipe. La question de savoir dans quelle mesure des études supérieures peuvent transmettre à bon escient des compétences telles que la capacité à gérer des conflits ou l'aptitude à diriger suscite quant à elle une certaine perplexité.

Cela étant, l'étude de l'utilité des différentes compétences dans l'activité professionnelle actuelle montre que ces compétences transversales sont justement considérées comme capitales. Les compétences spécifiques au sport sont comparativement jugées moins importantes, alors qu'elles sont enseignées de manière relativement approfondie dans le cadre des études en sport. L'écart entre les compétences acquises au cours des études et celles utiles dans la vie active est évidemment très marqué pour les activités professionnelles exercées en dehors du cadre sportif, mais les compétences relatives au sport acquises au cours des études se révèlent aussi plus vastes qu'effectivement nécessaire dans les champs professionnels du sport scolaire et extrascolaire. Pour les compétences transversales, aucune différence notable n'apparaît entre les champs d'activité.

Enfin, il est à noter que la cohorte de diplômés des années 2000 a acquis des compétences méthodologiques et didactiques un peu moins étendues que les précédentes, mais un meilleur esprit de synthèse. Cette constatation vaut tout particulièrement pour les titulaires d'une licence ou d'un master (moyenne de 3,5), qui ont étudié une deuxième matière. Sinon, aucune différence significative n'apparaît entre les différentes cohortes de diplômés.

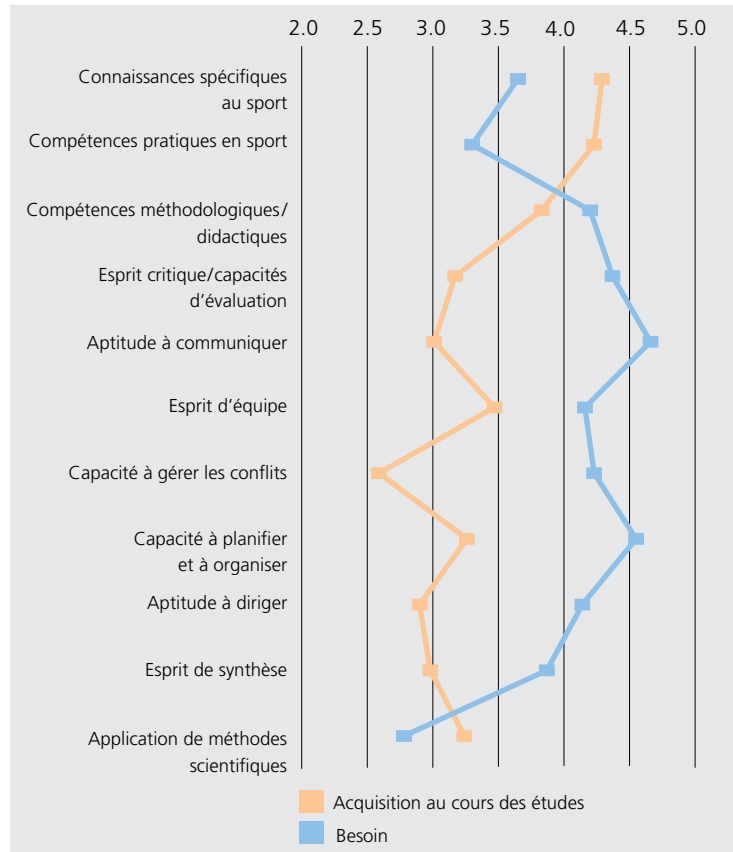


Illustration 13: Utilité de certaines compétences pour l'activité actuelle et acquisition de celles-ci au cours des études (échelle allant de 1 = «Absolument pas» à 5 = «En très grande partie»)



### 5.3 Stages et autres formations / qualifications

La majeure partie des sondés indiquent avoir effectué au moins un stage obligatoire au cours de leurs études<sup>2</sup>. Environ un quart ont également effectué des stages supplémentaires, dont le contenu entretenait le plus souvent un lien avec leurs études en sport. Le présent chapitre se propose d'étudier dans quelle mesure les stages influent sur l'insertion professionnelle.

Près de 80 % des sondés ont acquis au moins une qualification professionnelle en sus de leur diplôme d'études supérieures en sciences du sport, soit avant, soit pendant, soit après leurs études en sciences du sport. Le questionnaire leur permettait d'indiquer jusqu'à trois qualifications supplémentaires. Une grande diversité apparaît ici encore. Les principaux types de formations continues et de perfectionnements suivis sont répertoriés dans le tableau 6. Sans surprise, plus de la moitié des diplômés ont fréquenté une haute école pédagogique (généralement après leurs études en sciences du sport) afin de pouvoir enseigner le sport dans les écoles. 44 % des sondés (surtout ceux employés dans le sport extrascolaire) ont suivi des formations J+S et/ou des formations d'entraîneur auprès de l'OFSP ou de Swiss Olympic. Enfin, un peu plus du quart ont obtenu un diplôme d'études supérieures dans une autre discipline. Il s'agit ici surtout de personnes qui travaillent à présent dans des champs d'activité en dehors du cadre sportif.

	n	% des cas
Haute école pédagogique/école normale supérieure	434	52,9
Formation J+S/diplôme d'entraîneur Swiss Olympic/autres formations d'entraîneur ou d'instructeur	362	44,1
Université (autres matières)	224	27,3
Qualification universitaire complémentaire/études postgrades	121	14,7
Cours/formations continues	101	12,3
Formation professionnelle	53	6,5
Haute école spécialisée	46	5,6
Ecole supérieure spécialisée/formation professionnelle supérieure (examens professionnels fédéraux ou examens professionnels fédéraux supérieurs)	45	5,5
Ecole normale	37	4,5
Formation professionnelle pour adultes	14	1,7
Maturité professionnelle/diplôme de commerce/maturité pour adultes	9	1,1
Total	1446	176,1

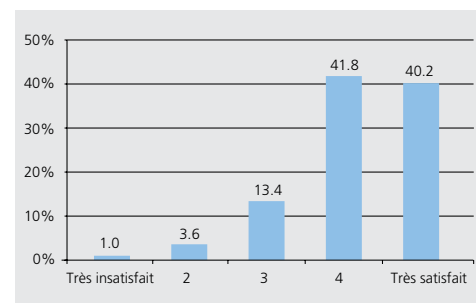
**Tableau 6:** Formations supplémentaires / qualifications en sus des études en sciences du sport (réponses multiples, n=821)

<sup>2</sup> L'ancien diplôme de maître d'éducation physique et de sport comportait des stages obligatoires en milieu scolaire. Si les cursus actuels comprennent généralement toujours un stage obligatoire, les étudiants peuvent désormais librement choisir le domaine de celui-ci. Les stages en milieu scolaire ne deviennent obligatoires que lors des études au sein d'une haute école pédagogique.

### 5.4 Evaluation portée sur le parcours de formation

Les sondés jugent rétrospectivement leur formation professionnelle d'un œil positif (cf. illustration 14). Environ 40% d'entre eux indiquent en effet être satisfaits, voire très satisfaits de celle-ci. Il faut préciser ici que la question ne portait pas exclusivement sur les études en sciences du sport, mais sur le parcours de formation en général – même si l'on peut supposer que l'évaluation a laissé la part belle au cursus en sciences du sport. Les sondés qui travaillent dans des champs professionnels sans lien avec le sport sont ceux qui affichent le plus faible degré de satisfaction quant à leur formation, ce qui semble logique étant donné le peu d'adéquation entre le contenu de leur cursus en sciences du sport et la teneur de leur activité professionnelle actuelle.

Il convient également de noter que les diplômés des années 2000, et en particulier les titulaires d'une licence ou d'un master, jugent leur parcours de formation d'un moins bon œil que les cohortes précédentes. Ce résultat tient toutefois probablement moins aux conditions spécifiques dans lesquelles leurs études se sont déroulées qu'au court laps de temps écoulé depuis la fin de celles-ci, certaines phases de la vie tendant à être considérées avec davantage de bienveillance au fil du temps (cf. Reimer, 2001).



**Illustration 14:** Degré de satisfaction quant à la formation suivie (n = 1027, M = 4,2, SD = 0,86)

Les études en sciences du sport ont été soumises à une évaluation directe sur la base d'une affirmation, avec laquelle les sondés devaient exprimer leur accord ou leur désaccord: «Si je pense à ma carrière professionnelle, mes études de sport m'ont été utiles.» Plus de la moitié des sondés ont adhéré sans réserve à cette déclaration. Le degré d'approbation est donc très important (cf. illustration 15). Evidemment, il est bien moindre chez ceux qui travaillent en dehors du cadre sportif que chez ceux qui enseignent le sport dans les écoles ou qui sont employés dans le sport extrascolaire.

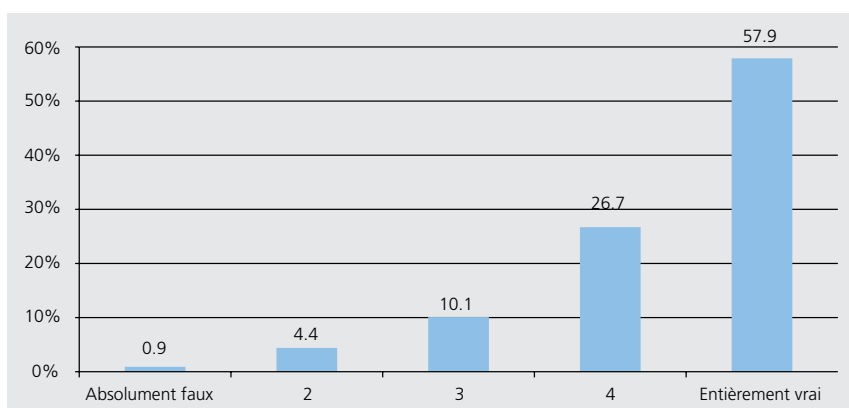


Illustration 15: Importance des études en sciences du sport pour la carrière professionnelle (n = 1072, M = 4,4, SD = 0,89)

L'étude différenciée des différentes phases de la carrière professionnelle montre que les études en sciences du sport constituent manifestement une bonne base pour l'accès à la vie professionnelle et pour l'accomplissement des fonctions actuelles (cf. illustration 16). Exception faite des diplômés qui travaillent dans des champs professionnels sans aucun lien avec le sport, dont les appréciations se situent au milieu de l'échelle de notation, les évaluations sont très positives. La comparaison avec les chiffres tirés d'autres études réalisées par l'OFS sur le devenir des diplômés indique que les études en sciences du sport qualifient aussi bien à l'entrée dans la vie active que les études supérieures dans d'autres disciplines. Pour finir, il faut ici mettre en avant toute l'importance que revêtent les études supérieures en sciences du sport pour le développement personnel.

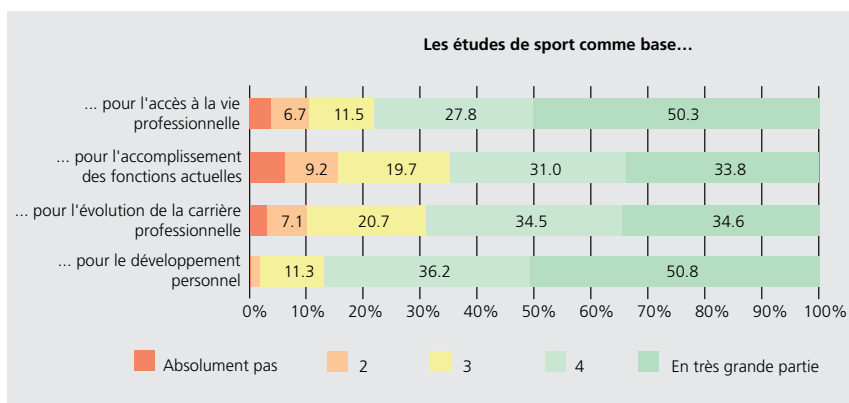


Illustration 16: Evaluation portée rétrospectivement sur les études en sport

# 6 Transition entre les études et la vie active



## 6.1 Recherche d'emploi

A la fin de leurs études, près des trois quarts des diplômés se sont activement mis à la recherche d'un emploi. Il n'existe ici aucune différence notable entre les trois cohortes de diplômés ni entre les trois principaux champs professionnels. Ceux qui ont renoncé à chercher activement un emploi (n=275) l'ont fait soit parce qu'ils se sont vu proposer un poste (72,7 %), soit parce qu'ils avaient la possibilité de poursuivre l'activité qu'ils exerçaient pendant leurs études (9,8 %). Un petit groupe de diplômés a donc manifestement réussi son insertion professionnelle avant

même la fin de ses études en sciences du sport. Certains ont également renoncé à chercher activement un emploi pour poursuivre une formation complémentaire ou pour faire une pause (voyage).

Pour leur recherche d'emploi, les sondés ont indiqué avoir eu essentiellement recours à trois grandes stratégies, chacune utilisée par plus de la moitié des diplômés activement en quête d'un poste (cf. tableau 7). Près des trois quarts d'entre eux ont répondu à des offres d'emploi, un peu plus de la moitié ont envoyé des candidatures spontanées à des employeurs potentiels et environ la moitié ont fait jouer leurs relations. Les déclarations des sondés montrent ici que la mobilisation des réseaux personnels est souvent plus prometteuse qu'une candidature spontanée. La réponse à des annonces apparaît néanmoins comme la démarche la plus fructueuse pour l'aboutissement de la recherche d'emploi. En comparaison, peu de diplômés se sont inscrits comme demandeurs d'emploi auprès de services de placement comme l'ORP, par exemple.

	N	% des cas
Réponse à une offre d'emploi	550	73,0
Recherche par le biais des relations personnelles	394	52,3
Candidatures spontanées	390	51,8
Recherche de mandats de travail indépendants	76	10,1
Inscription auprès de l'office régional de placement (ORP)	69	9,2
Inscription auprès d'autres services de placement	42	5,6
Publication d'une annonce de recherche d'emploi	13	1,7
Autre	8	1,1
Total	1542	204,8

Tableau 7: Démarches de recherche d'emploi (réponses multiples, n= 753)

## 6.2 Entrée dans la vie active

Les diplômés en sciences du sport trouvent généralement un emploi relativement vite. Seulement un tiers d'entre eux ont connu une période d'inactivité supérieure à un mois entre la fin de leurs études et le début de leur activité professionnelle (cf. illustration 17). Parmi eux, 90% sont entrés dans la vie active au plus tard dans les douze mois suivants.

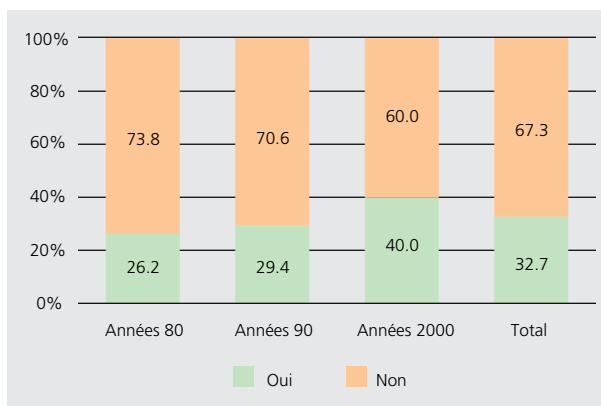


Illustration 17: Interruption (de plus d'un mois) entre la fin des études et la vie active (n=1034)

La cohorte des années 2000 affiche un peu plus souvent un décalage entre la fin des études et l'entrée dans la vie active (40% d'interruptions). Ce résultat ne signifie toutefois pas nécessairement que les conditions d'accès au marché de l'emploi se sont durcies, car ces interruptions peuvent être sciemment choisies pour l'accomplissement de projets personnels (voyages, pauses, etc.).

Concernant les facteurs qui influent sur l'insertion professionnelle outre les démarches actives de recherche d'emploi, il apparaît que les stages (obligatoires dans le cadre des études en sciences du sport ou autres) jouent un rôle prépondérant (cf. illustration 18). Près des trois quarts des sondés estiment en effet que ceux-ci leur ont été très utiles pour leur entrée dans la vie active. Environ 20% jugent quant à eux cette utilité plutôt moyenne. Les stages professionnels interviennent ainsi de manière très significative dans la transition entre les études et la vie active pour les trois cohortes de diplômés et dans tous les champs professionnels.

Par contre, plus de 50% des diplômés considèrent que le travail de diplôme ne leur a été d'absolument aucune utilité (cf. illustration 19). Seulement 15% environ estiment que celui-ci a eu une grande importance pour leur insertion professionnelle. Enfin, nous nous sommes intéressés à l'impact

de la note générale obtenue au diplôme sur la transition entre les études et la vie active. Il apparaît que pour trouver un emploi, les diplômés avec les meilleures mentions doivent déployer les mêmes efforts que ceux avec des résultats plus médiocres. En revanche, ils tendent à afficher moins fréquemment des interruptions supérieures à un mois entre la fin de leurs études et le début de leur activité professionnelle.

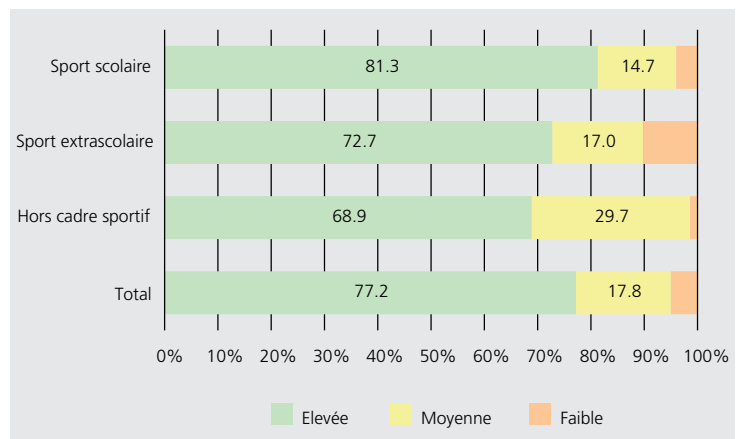


Illustration 18: Utilité des stages obligatoires pour l'insertion professionnelle en fonction des champs professionnels

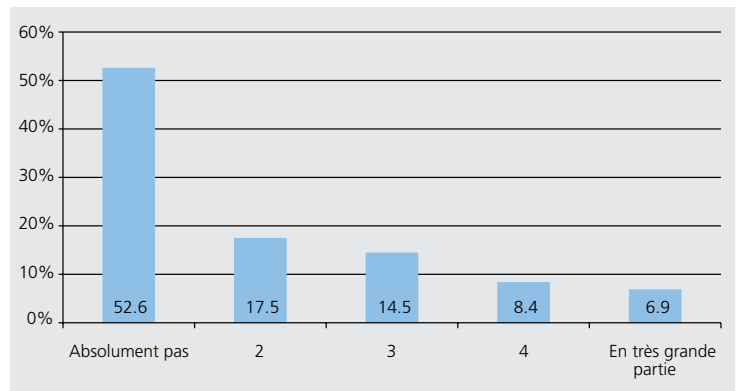


Illustration 19: Utilité du travail de diplôme pour l'insertion professionnelle (n = 1055, M = 2,0, SD = 1,28)

## 6.3 Situation professionnelle un an après le diplôme

Le présent chapitre se propose d'étudier la situation professionnelle des diplômés un an après la fin de leurs études en sciences du sport, date à laquelle leur recherche d'emploi doit a priori avoir abouti. Il faut tout d'abord souligner qu'à ce stade, pratiquement tous les sondés ont effectivement trouvé un emploi. Rares sont ceux qui se retrouvent sans revenus.

Au début de leur carrière professionnelle, deux diplômés sur trois travaillent dans le champ professionnel du sport scolaire, un peu moins d'un quart dans le sport extrascolaire et environ 10 % en dehors du système sportif (cf. illustration 20). De nettes différences apparaissent toutefois entre les cohortes de diplômés des années 80 et 90, d'une part, et la cohorte des années 2000, d'autre part. Dans les années 80 et 90, les trois quarts des diplômés commençaient directement leur carrière comme maîtres de sport dans les écoles après la fin de leurs études, tandis que cette proportion est tombée à environ 55 % pour la dernière cohorte. En revanche, les champs professionnels extrascolaires ont considérablement gagné en importance, puisque près d'un tiers des sondés travaillent désormais dans ce domaine un an après l'obtention de leur diplôme. Ce sont surtout les titulaires d'une licence ou d'un master qui parviennent à trouver un emploi en dehors du sport scolaire. Dans ce contexte, il faut toutefois noter que de nombreux titulaires du diplôme de maître d'éducation physique et de sport ont également commencé leur carrière professionnelle dans le sport extrascolaire.

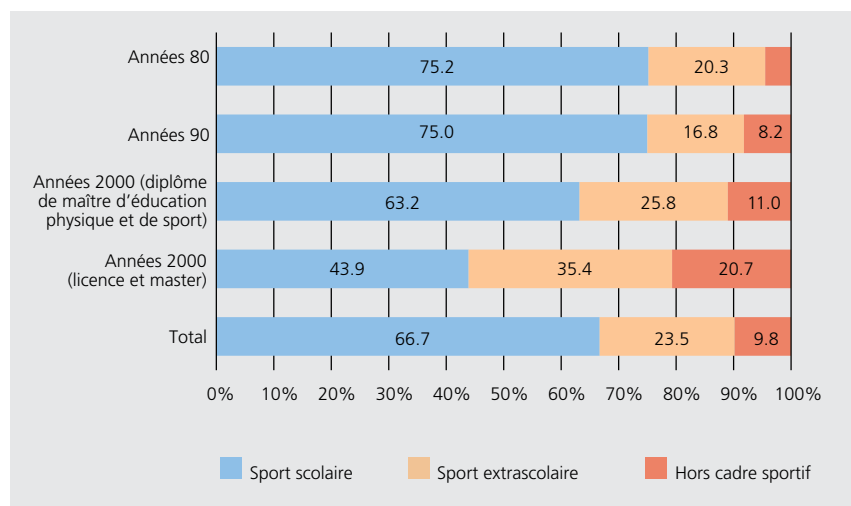


Illustration 20: Champs professionnels un an après le diplôme en fonction des cohortes (n=903)

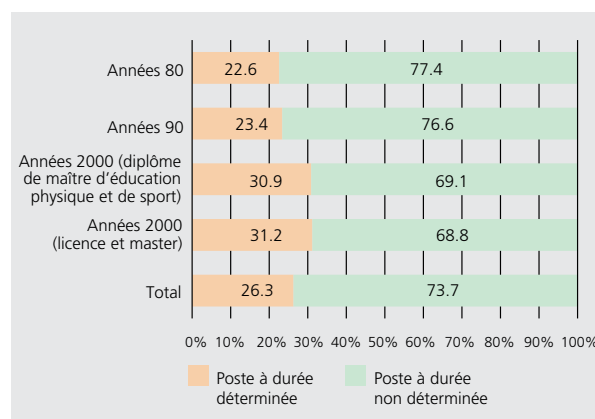
L'analyse différenciée des champs professionnels extrascolaires montre à nouveau une grande diversité parmi les employeurs (cf. tableau 8). S'il s'agit des mêmes institutions que celles qui emploient les diplômés en sciences du sport à l'heure actuelle (cf. chapitre 4.3), leur importance relative varie quelque peu. Les employeurs les plus souvent mentionnés sont les clubs et les fédérations (21,6%), les hautes écoles (18,8%), les prestataires commerciaux (13,0%), ainsi que les institutions de santé (12,5%). Le tourisme offre visiblement des possibilités d'insertion professionnelle relativement fréquentes, par rapport aux postes qui y sont dénombrés dans le cadre de

l'activité professionnelle actuelle. En comparaison, peu de diplômés ont commencé leur carrière professionnelle dans l'administration publique ou comme indépendants. La mise en regard des trois cohortes de diplômés indique qu'au cours des dernières décennies, le nombre d'emplois a surtout augmenté dans les secteurs de la santé et du tourisme. Les résultats montrent également que ces dix dernières années, les emplois se multiplient dans les institutions et les organisations du système sportif.

	Années 80		Années 90		Années 2000		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Club / fédération	16	25,8	9	24,3	20	18,4	45	21,6
Haute école	17	27,4	5	13,5	17	15,5	39	18,8
Prestataire commercial	11	17,7	8	21,6	8	7,3	27	13,0
Institution de santé (thérapie, rééducation, cours, etc.)	3	4,8	3	8,1	20	18,4	26	12,5
Tourisme	4	6,5	3	8,1	12	11,0	19	9,1
Office des sports (fédéral, cantonal ou communal)	2	3,2	1	2,7	9	8,3	12	5,8
Indépendant	2	3,2	1	2,7	5	4,6	8	3,8
Médias	1	1,6	1	2,7	5	4,6	7	3,4
Industrie des articles de sport	2	3,2	2	5,4	3	2,8	7	3,4
Agence dans le domaine du marketing du sport	1	1,6	2	5,4	2	1,8	5	2,4
Autre (armée ou police, par exemple)	3	4,8	2	5,4	8	7,3	13	6,2
Total	62	100,0	37	100,0	109	100,0	208	100,0

**Tableau 8:** Champs d'activité dans le sport extrascolaire un an après la fin des études en fonction des cohortes (résultats en % des cohortes)

Concernant la situation au début du parcours professionnel, nous nous sommes également intéressés à la stabilité du premier emploi occupé. Il apparaît ici que seul un quart, environ, des diplômés en sciences du sport occupent un poste à durée déterminée un an après la fin de leurs études (cf. illustration 21). En comparaison historique, cette proportion n'est que légèrement plus élevée parmi la cohorte des années 2000 (titulaires de licence et de master compris). Il faut toutefois souligner que la proportion de contrats de travail à durée déterminée est plus élevée dans le sport extrascolaire et, surtout, en dehors du cadre sportif, que dans le sport scolaire. La comparaison avec les chiffres tirés d'études générales sur le devenir des diplômés de l'enseignement supérieur montre que les spécialistes en sciences du sport (titulaires d'une licence ou d'un master) commencent plutôt moins souvent leur carrière à des postes à durée déterminée que leurs homologues issus de nombreuses autres disciplines.



**Illustration 21:** Stabilité de l'emploi un an après la fin des études en fonction des cohortes (n=826)

Concernant le taux d'occupation, il s'avère qu'un an après la fin de leurs études, environ 60% des sondés occupent un poste à plein temps (taux d'occupation de 90% ou plus) et environ un tiers un poste avec un taux d'occupation compris entre 50 et 90% (cf. illustration 22). Les diplômés qui ont commencé leur carrière professionnelle par un emploi à temps partiel sont un peu plus nombreux dans le champ professionnel du sport scolaire. La comparaison entre les trois cohortes de diplômés ne laisse apparaître aucune différence notable sur ce point.

Concernant l'adéquation du niveau de formation, un peu plus d'un quart des sondés indiquent qu'un diplôme d'études supérieures était exigé pour le premier poste qu'ils ont occupé. Si un cursus d'études supérieures complet est généralement requis pour obtenir un emploi dans le champ professionnel du sport scolaire, tel n'est pas le cas dans le domaine du sport extrascolaire (53% des cas), ni en dehors du cadre sportif (40% des cas). La comparaison entre les trois cohortes de diplômés ne laisse apparaître aucune différence à cet égard.

Pour les diplômés qui ont dû présenter un diplôme d'études supérieures afin d'obtenir leur premier poste (72%), le questionnaire s'intéressait également à la matière du diplôme exigé. 60% des diplômés indiquent qu'un diplôme d'études supérieures en sport ou en sciences du sport était indispensable, environ un sixième qu'un diplôme dans une discipline apparentée était également accepté et un quart qu'aucun cursus lié au sport n'était demandé pour le poste (cf. illustration 23). Il existe toutefois de nettes différences entre les trois champs professionnels. Un diplôme d'études supérieures en sciences du sport est généralement la condition sine qua non pour travailler dans le champ professionnel du sport scolaire, mais pas dans les champs professionnels en dehors du cadre sportif. En revanche, près de la moitié des diplômés employés dans le sport extrascolaire indiquent qu'un cursus en sciences du sport était requis.

Pour conclure, un an après la fin de leurs études, les diplômés en sciences du sport occupent généralement des postes en adéquation avec leurs qualifications, qui leur offrent une certaine sécurité de l'emploi, et le plus souvent un revenu conforme à leur niveau d'études<sup>3</sup>.

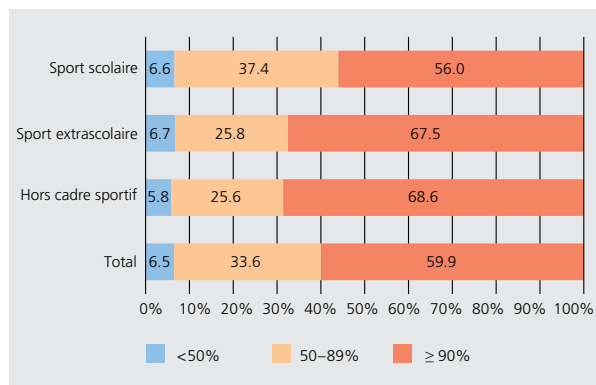


Illustration 22: Taux d'occupation un an après la fin des études en fonction des champs professionnels (n = 855)

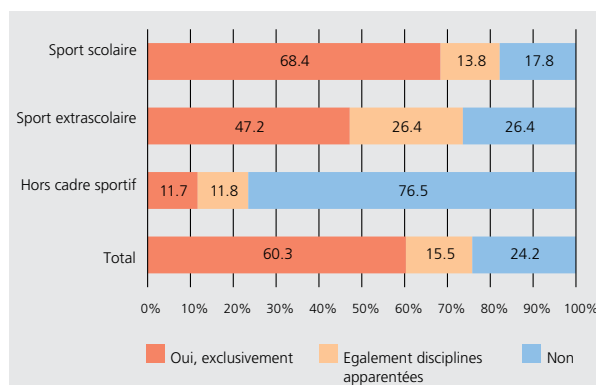


Illustration 23: Adéquation de la formation un an après le diplôme en fonction des champs professionnels [Oui = diplôme en sciences du sport exigé] (n = 587)

<sup>3</sup> Etant donné le problème de la mémoire et l'évolution du niveau général des salaires au cours des 30 dernières années, nous avons renoncé à effectuer une présentation différenciée des revenus au moment de l'entrée dans la vie active.

# 7 Parcours professionnel

## 7.1 Changements de postes et interruptions de l'activité professionnelle

Un peu plus du tiers des diplômés occupent le même poste aujourd'hui que depuis leur entrée dans la vie active à la fin de leurs études. Seuls 10 % ont exercé cinq emplois ou plus dans cet intervalle. La majorité des sondés (55 %) ont par conséquent occupé entre deux et quatre postes au cours de leur carrière professionnelle. La durée passée à chaque poste varie fortement, pouvant aller de quelques mois à plusieurs décennies. Le questionnaire demandait les motifs des différents changements de postes (cf. tableau 9). La cause la plus fréquemment mentionnée est la proposition d'une meilleure offre (31 %). Viennent ensuite l'échéance d'un contrat de travail à durée déterminée (13 %), une activité peu satisfaisante (12 %) ou des motifs tels que la famille / les enfants (8,7 %), un lieu de travail trop éloigné du domicile (7,5 %) et l'envie de relever un nouveau défi (5,4 %), ces derniers motifs jouant aussi un rôle notable. Par contre, de faibles perspectives d'avancement, des horaires de travail défavorables ou un mauvais salaire sont des causes assez rarement mentionnées. Ces résultats montrent encore une fois que dans les champs professionnels liés au sport, les conditions de travail sont généralement considérées comme positives.

	n	%
Meilleure offre	354	31,2
Echéance d'un contrat de travail à durée déterminée	146	12,9
Activité peu satisfaisante	138	12,1
Famille/enfants	99	8,7
Lieu de travail trop éloigné du domicile	85	7,5
Nouveau défi	61	5,4
Difficulté avec le/s supérieur/s	46	4,0
Faibles perspectives d'avancement	41	3,6
Formation continue	41	3,6
Horaires de travail défavorables	20	1,8
Mauvais salaire	21	1,8
Voyage, pause personnelle	13	1,1
Raisons de santé	10	0,9
Réforme de la formation des enseignants (école normale – HEP)	8	0,7
Epuisement, manque de motivation	7	0,6
Licenciement, problèmes dans l'entreprise	6	0,5
Autre	40	3,5
Total	1136	100,0

**Tableau 9:** Motifs à l'origine des changements de postes (résumé de toutes les réponses fournies pour les changements de postes, n = 736 personnes)

Un peu plus du tiers des sondés (37 %) ont connu une ou plusieurs interruptions de carrière d'au moins trois mois. La plupart de celles-ci sont toutefois inférieures à un an et souvent associées à un changement de poste. Elles se justifient essentiellement par deux causes (cf. tableau 10): les pauses personnelles (63,0 %) et la maternité / le congé familial (50,8 %). Ces interruptions pour raisons familiales expliquent que le parcours professionnel des femmes soit plus haché que celui des hommes. Un peu moins de 15% des interruptions de carrière sont dues à la formation continue ou au perfectionnement, et seulement 9,0% au chômage.

	n	% des cas
Pause personnelle (voyage, par exemple)	237	63,0
Maternité/congé familial	191	50,8
Formation/perfectionnement	56	14,9
Maladie/blessure	44	11,7
Chômage	34	9,0
Service militaire/civil	27	7,2
Sport d'élite	6	1,6
Autre	5	1,3
Total	600	159,6

**Tableau 10:** Motifs à l'origine des interruptions de carrière supérieures à trois mois (résumé de toutes les réponses fournies pour les changements de postes, n = 376 personnes)

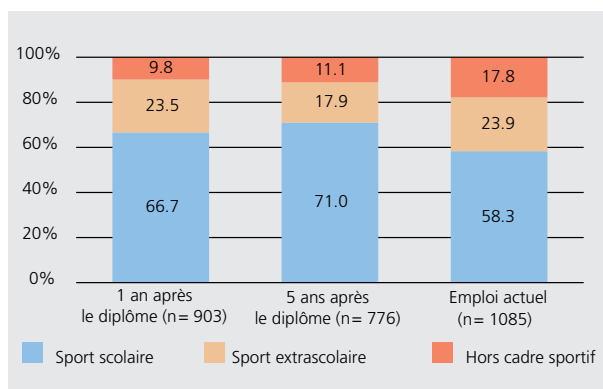
## 7.2 Revenus un et cinq ans après le diplôme

Ce chapitre se propose d'analyser les parcours professionnels des diplômés en sciences du sport en étudiant comparativement leur situation professionnelle à trois moments de leur carrière: un an après l'obtention de leur diplôme d'études supérieures, cinq ans après, puis au moment du sondage (situation actuelle en termes de revenus, cf. chapitre 4). La phase d'insertion professionnelle devant a priori être terminée au bout de cinq ans d'activité professionnelle, l'étude de ces trois moments-clés peut fournir une image parlante du parcours professionnel. Pour la comparaison des répartitions en termes de fréquence, il faut toutefois noter qu'au moment du sondage (2010), les diplômés des années 2000 n'avaient pas encore tous obtenu leur diplôme depuis cinq



ans ou que ces cinq années venaient tout juste de s'écouler. Aussi avons-nous renoncé à mettre en regard les différentes cohortes concernant cet aspect.

La comparaison de la répartition entre les trois champs professionnels (cf. illustration 24) montre que la part de sondés qui travaillent dans le champ professionnel du sport scolaire augmente légèrement cinq ans après le diplôme, passant de deux tiers à plus de 70 %, avant de diminuer pour s'établir à environ 58 % dans le cadre de l'emploi actuel. À l'inverse, la proportion de diplômés qui travaillent dans le sport extrascolaire diminue légèrement (d'environ 23 à 18 %), puis remonte à 24 % pour le poste occupé aujourd'hui. La proportion d'employés hors du cadre sportif augmente quant à elle sensiblement, d'environ 10 % un an et cinq ans après le diplôme à environ 18 % actuellement. Pour les différents champs d'activité dans le sport extrascolaire, peu de changements notables apparaissent au fil du temps. La proportion d'employés dans l'enseignement supérieur et les services des sports tend à augmenter, ce qui peut s'expliquer par l'expérience professionnelle nécessaire dans d'autres domaines du sport (écoles ou clubs, par exemple) pour pouvoir occuper ces postes. La proportion d'indépendants dans le secteur des services sportifs s'accroît également, tandis que le nombre de sondés employés par des prestataires commerciaux et le secteur du tourisme sportif diminue au fil du temps. Les justifications données aux changements de postes indiquent que les conditions offertes par ces champs d'activité sont jugées moins attrayantes. La comparaison ne laisse pas apparaître de changements marquants concernant les fonctions et activités exercées au cours de la carrière: les activités d'enseignement pratique et théorique, l'entraînement, l'encadrement, l'organisation et le management restent les principaux domaines d'attribution.



**Illustration 24:** Champs professionnels un an après le diplôme, cinq ans après le diplôme, puis au moment du sondage

L'analyse comparative de la situation professionnelle à différents moments de la carrière professionnelle ne permet de recenser les changements qui interviennent au niveau individuel que de manière très limitée. Aussi avons-nous également étudié les changements de champs professionnels des différents diplômés sur la base de tableaux croisés (cf. tableaux 11 et 12). En effectuant une comparaison un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, il apparaît tout d'abord qu'environ 90 % de ceux qui ont commencé leur carrière professionnelle dans le sport scolaire travaillent toujours dans ce domaine cinq ans plus tard. Sur les 10 % restants, environ la moitié a changé d'emploi pour travailler dans le sport extrascolaire et l'autre moitié a quitté le cadre sportif. La mobilité entre les différents champs professionnels est beaucoup plus importante en sens inverse, puisqu'environ un quart des sondés qui travaillaient dans le sport extrascolaire ou en dehors du cadre sportif sont passés dans le champ professionnel du sport scolaire, seulement un peu plus des deux tiers d'entre eux restant dans leur domaine d'activité initial.

Dans l'ensemble, la comparaison entre les champs d'activité cinq ans après le diplôme, puis au moment du sondage ne laisse apparaître que des changements minimes. Dans cet intervalle, plus de 80 % des sondés sont restés dans le même champ professionnel. Là encore, la proportion de changements de postes est plus importante vers le domaine du sport scolaire que vers les deux autres champs professionnels.

Les explications données aux changements de postes (cf. chapitre 7.1) laissent supposer que les conditions de travail sont considérées comme plutôt meilleures dans le champ professionnel du sport scolaire que dans les autres domaines, et que les sondés rallient par conséquent l'enseignement dès que l'opportunité se présente.

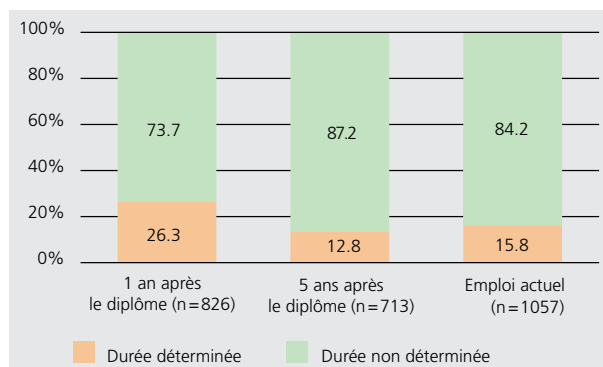
		5 ans après le diplôme			
		Sport scolaire	Sport extrascolaire	Hors cadre sportif	Total
1 an après le diplôme					
Sport scolaire	n	455	26	23	504
	%	90,2	5,2	4,6	100,0
Sport extrascolaire	n	33	94	10	137
	%	24,1	68,6	7,3	100,0
Hors cadre sportif	n	12	3	34	49
	%	24,5	6,1	69,4	100,0

**Tableau 11:** Changements de champs professionnels entre un an et cinq ans après le diplôme

Emploi actuel		5 ans après le diplôme			Total
		Sport scolaire	Sport extrascolaire	Hors cadre sportif	
Sport scolaire	n	474	39	34	547
	%	86,7	7,1	6,2	100,0
Sport extrascolaire	n	16	115	8	139
	%	11,5	82,7	5,8	100,0
Hors cadre sportif	n	10	5	71	86
	%	11,6	5,8	82,6	100,0

**Tableau 12:** Changements de champs professionnels entre cinq ans après le diplôme et le moment du sondage

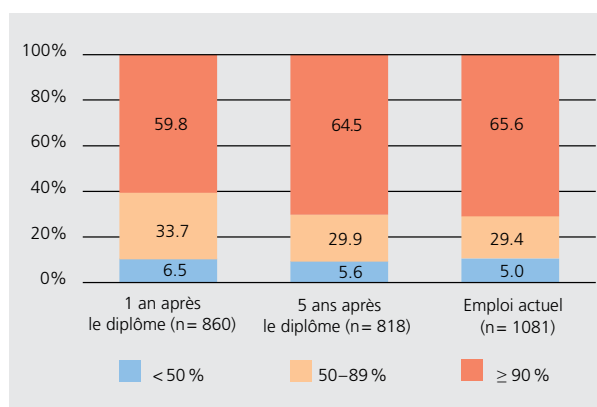
L'étude comparative des types de contrats de travail montre que la proportion de postes à durée déterminée est pratiquement divisée par deux, passant d'un peu plus d'un quart à environ 13 % (cf. illustration 25). La plupart des diplômés bénéficient par conséquent d'un emploi stable au bout de cinq ans d'activité professionnelle. Ces changements apparaissent de façon similaire parmi les trois cohortes de diplômés. Le léger rebond de la proportion de postes à durée déterminée dans le cadre de l'activité actuelle tient probablement au moins grand nombre de personnes travaillant dans le champ professionnel du sport scolaire. D'un point de vue général, la stabilité de l'emploi est sensiblement la même pour les diplômés en science du sport que pour leurs homologues issus d'autres disciplines.



**Illustration 25:** Stabilité de l'emploi un an après le diplôme, cinq ans après le diplôme, puis au moment du sondage

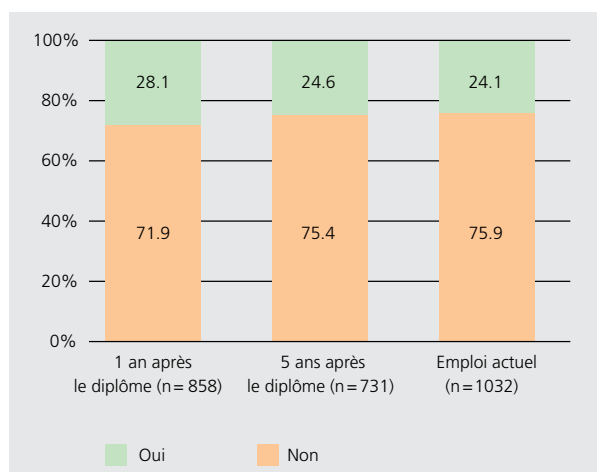
En ce qui concerne la proportion d'employés à plein temps (taux d'occupation  $\geq 90\%$ ), peu de changements apparaissent entre les trois moments étudiés (cf. illustration 26). Seule une légère augmentation (de 60 à environ 65 %) se

dessine au cours des cinq premières années de carrière. Là encore, les proportions évoluent au même niveau (dans les trois catégories) que chez les titulaires de diplômes d'études supérieures dans d'autres disciplines.



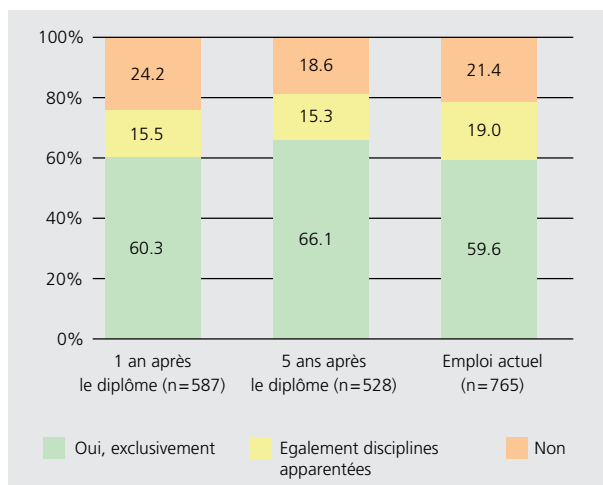
**Illustration 26:** Taux d'occupation un an après le diplôme, cinq ans après le diplôme, puis au moment du sondage

Enfin, seuls des changements minimes apparaissent entre ces trois moments de la carrière professionnelle en ce qui concerne l'adéquation de la qualification à l'emploi. L'adéquation du niveau de formation augmente légèrement (à un peu plus de 75 %), ce qui signifie qu'environ les trois quarts des diplômés occupent des postes pour lesquels un diplôme d'études supérieures était exigé (cf. illustration 27).



**Illustration 27:** Adéquation du niveau de formation un an après le diplôme, cinq ans après le diplôme, puis au moment du sondage [Oui = diplôme d'études supérieures exigé]

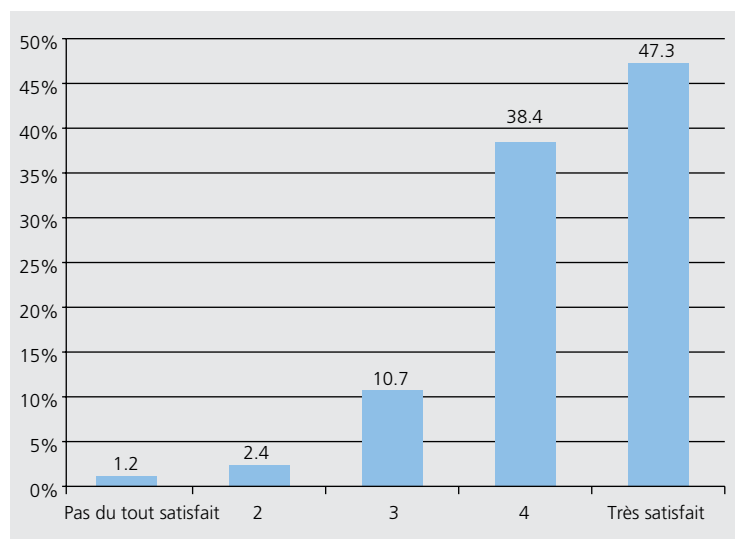
Les valeurs n'augmentent également que très peu concernant l'adéquation de la formation (diplôme d'études supérieures en sciences du sport exigé pour l'emploi concerné). Environ les deux tiers des diplômés indiquent ainsi qu'un diplôme en sciences du sport était nécessaire pour le poste occupé cinq ans après la fin de leurs études. Le recul constaté pour les emplois actuels tient à la diminution de la proportion d'employés dans le sport scolaire. L'adéquation de la qualification à l'emploi est un peu moindre comparée à celle observée pour les titulaires de diplômes d'études supérieures dans d'autres disciplines. Cette constatation s'explique par le fait que les diplômés en sciences du sport travaillent relativement souvent dans des champs professionnels en dehors du cadre sportif, d'une part, et par le fait qu'un diplôme d'études supérieures en sciences du sport ne constitue pas toujours une condition préalable à l'embauche dans les champs professionnels très divers du sport extrascolaire.



**Illustration 28:** Adéquation de la formation un an après le diplôme, cinq ans après le diplôme, puis au moment du sondage [Oui = diplôme en sciences du sport exigé]

### 7.3 Evaluation portée sur le parcours professionnel

Etant donné les résultats qui apparaissent au fil du temps concernant les principales caractéristiques de l'activité exercée, il n'est guère surprenant de constater que près de la moitié des sondés se déclarent très satisfaits de leur parcours professionnel (cf. illustration 29). Près de 40% en sont également satisfaits, puisqu'ils lui attribuent une note de 4. Le degré de satisfaction des cohortes de diplômés les plus anciennes est cependant un peu plus élevé, probablement du fait de leur plus longue carrière professionnelle et de la tendance à embellir le vécu qui apparaît souvent avec l'âge. Seule une très faible proportion de sondés ne s'estiment pas satisfaits du déroulement de leur carrière. Aucune différence notable n'apparaît ici entre les trois cohortes de diplômés. De même, aucune différence n'est à signaler entre les trois principaux champs professionnels (le dernier en date faisant office de référence).



**Illustration 29:** Degré de satisfaction quant au parcours professionnel suivi (n = 1027, M = 4,3, SD = 0,83)

# 8 Carrière sportive et carrière professionnelle

La quasi-totalité des sondés ont pratiqué une activité sportive régulière pendant l'adolescence et au début de l'âge adulte. Plus de 90 % exerçaient cette activité au sein d'un club et 87 % participaient régulièrement à des compétitions. Près de la moitié de ceux-ci évoluaient au niveau national et environ 13 % à un niveau international. Cet engagement sportif s'accompagnait souvent d'activités bénévoles. Au moment de l'enquête, environ 70 % des sondés avaient déjà été bénévoles – dans un contexte sportif pour la plupart, avec des engagements au sein de fédérations ou de clubs sportifs, dans le domaine de la pratique sportive (entraînement, par exemple) ou de la gestion et de l'administration (présidence, par exemple). Au vu de ces données, la question se pose de savoir dans quelle mesure la socialisation liée au sport influe sur la carrière professionnelle.

Près des trois quarts des sondés déclarent que leur carrière sportive a exercé une influence relativement forte sur le choix de leurs études (cf. illustration 30). L'étendue de leurs compétences et de leur expérience préalable dans le domaine sportif constitue souvent un facteur important dans leur orientation vers un cursus en sciences du sport, ce qui semble à la fois évident et logique étant donné les tests d'aptitude organisés par de nombreux établissements.

Environ 30 % des sondés indiquent que leur expérience sportive préalable a également exercé une influence positive ou très positive sur leur situation professionnelle lors de leurs débuts dans la vie active. Aucun d'entre eux n'a signalé d'impact négatif de sa carrière sportive à cet égard (cf. illustration 31). L'engagement bénévole a lui aussi influé sur leur situation professionnelle lors de leurs débuts dans la vie active, influence qui s'est révélée positive pour environ 25 % des sondés, voire très positive pour environ 15 % (cf. illustration 32). Les activités bénévoles facilitent donc manifestement elles aussi la transition entre les études et la vie active. Les résultats sont similaires en ce qui concerne leur influence sur la situation professionnelle actuelle des sondés (cf. illustrations 33 et 34). Comme la carrière sportive, l'engagement bénévole a en effet joué ici un rôle positif pour 40 % des diplômés, mais ne semble pratiquement avoir eu aucune incidence négative.

Pour conclure, il faut noter que l'expérience préalable et l'engagement bénévole dans le domaine sportif influent souvent de manière positive sur la carrière professionnelle des diplômés en sciences du sport. À l'inverse, le contexte familial d'origine et le partenaire ou les enfants ne jouent qu'un rôle relativement secondaire dans le choix des études ou sur le poste occupé, avec un impact souvent très positif.

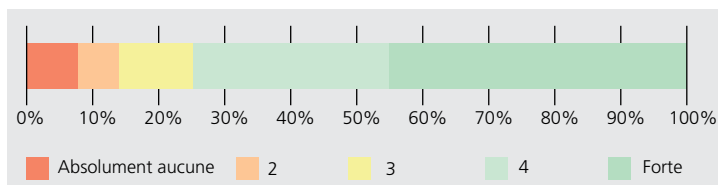


Illustration 30: Influence de la carrière sportive sur le choix des études

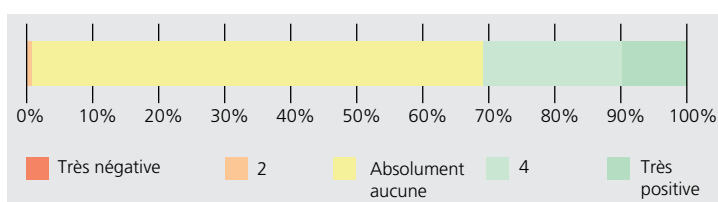


Illustration 31: Influence de la carrière sportive sur la situation professionnelle à l'entrée dans la vie active

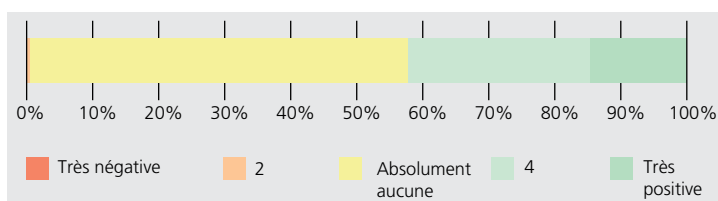


Illustration 32: Influence de l'activité bénévole sur la situation professionnelle à l'entrée dans la vie active

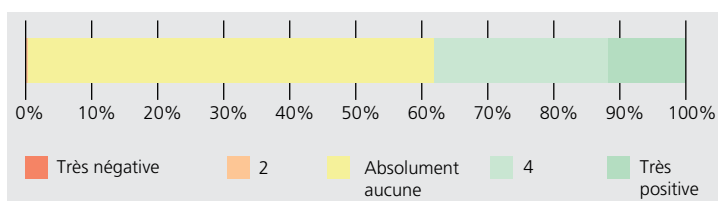


Illustration 33: Influence de la carrière sportive sur la situation professionnelle actuelle

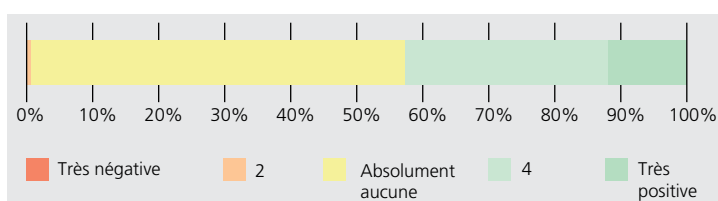


Illustration 34: Influence de l'activité bénévole sur la situation professionnelle actuelle

# 9 Conclusion

L'étude BASIS visait à analyser de manière exhaustive les carrières professionnelles de diplômés en sciences du sport en Suisse. Elle s'intéressait non seulement au déroulement de leur parcours professionnel, mais aussi à leur situation actuelle en termes de revenus, ainsi qu'à l'évolution dans le temps du champ professionnel universitaire du sport.

Les résultats de cette étude montrent clairement que les diplômés en sciences du sport trouvent assez vite un emploi après la fin de leurs études et que ce poste est le plus souvent en adéquation avec leurs qualifications. Leurs perspectives professionnelles peuvent donc globalement être considérées comme positives en Suisse. Les données récoltées indiquent cependant qu'une certaine souplesse et un certain esprit d'initiative sont souvent nécessaires lors des démarches de recherche d'emploi et que les qualifications supplémentaires, les expériences pratiques et les contacts personnels jouent un rôle important, surtout dans les champs professionnels extrascolaires. Il faut retenir qu'en 2010, la plupart des diplômés occupent un poste fixe qui leur offre une rémunération conforme à leur niveau d'études. Aussi n'est-il guère surprenant que la grande majorité d'entre eux se déclarent (très) satisfaits de leur parcours professionnel et de leur situation professionnelle actuelle. Certaines études réalisées en Allemagne parviennent à la conclusion que les champs professionnels extrascolaires du sport se caractérisent par une certaine instabilité de l'emploi et une rémunération inférieure à la moyenne: ce résultat ne se vérifie pas en Suisse. Dans ce contexte, précisons aussi qu'aucune différence notable ne peut être mise en évidence entre les diplômés en sciences du sport et les titulaires de diplômes d'études supérieures dans d'autres disciplines en ce qui concerne le degré de satisfaction, la stabilité de l'emploi ou la rémunération.

L'étude différenciée des différents champs professionnels montre que plus de la moitié des diplômés travaillent dans le champ professionnel du sport scolaire, environ un quart dans le domaine du sport extrascolaire et un peu plus de 15% en dehors du marché de l'emploi relatif au sport. La comparaison entre les différentes cohortes de diplômés indique que la proportion d'employés dans le sport extrascolaire a augmenté au cours des dix dernières années et que ceux-ci travaillent dans toute une série d'institutions et d'organisations sportives différentes (hautes écoles, clubs, fédérations, administrations publiques, institutions de santé, etc.). Les titulaires de licences et de masters sont plus souvent employés dans ces champs professionnels que les autres sondés.

Il est toutefois à noter que les données disponibles ne per-

mettent de cerner que partiellement les dernières tendances d'évolution et de différenciation du marché de l'emploi extrascolaire dues à la commercialisation et à la professionnalisation du sport. En outre, il faut garder à l'esprit que ces résultats se rapportent essentiellement à des titulaires d'un diplôme de maître d'éducation physique et de sport ou d'une licence en sport. S'ils permettent d'avancer des affirmations solidement étayées concernant la situation actuelle dans les champs professionnels liés au sport, ils ne peuvent être étendus aux titulaires des bachelors et masters mis en place dans le cadre de la réforme de Bologne que moyennant certaines restrictions.

Les cursus de bachelor et de master en sciences du sport s'établissent et se profilent de plus en plus. Une forte dynamique anime les structures qui sous-tendent la formation et le champ professionnel du sport. Aussi une étude complémentaire se révèle-t-elle nécessaire pour éclairer les carrières professionnelles des diplômés issus des programmes de bachelor et de master mis en place ces dix dernières années. Car une interrogation demeure: puisqu'ils ne se focalisent plus explicitement sur un champ professionnel donné, ces nouveaux cursus en sciences du sport offrent-ils une préparation suffisante à l'entrée dans la vie active? Cette interrogation ouvre la voie à d'autres questions: dans quelle mesure les titulaires d'un bachelor ou d'un master en sciences du sport réussissent-ils leur insertion professionnelle? A quelles difficultés sont-ils confrontés au cours de cette phase de transition critique entre les études en sport et la vie active? Dans quels champs d'activité trouvent-ils des emplois? Dans quelle mesure les compétences acquises au cours de leurs études répondent-elles aux attentes d'un monde du travail en perpétuelle évolution?

Une enquête BASIS Future est d'ores et déjà planifiée pour tenter de répondre à ces questions. Celle-ci vise à analyser plus avant le parcours de formation et l'activité professionnelle des diplômés, mais aussi et surtout la transition entre les études en sciences du sport et la vie active. Il semble en effet utile d'étudier l'impact des différents types de cursus sur la carrière professionnelle, ainsi que les éventuelles différences entre les titulaires de bachelors et de masters afin de pouvoir développer les cursus existants de façon ciblée.

# 10 Bibliographie

- Baillod, J., Hodel, M. & Kopse, K. (1995). *Un vaste domaine d'activités, une vaste offre d'emplois? Evolution de la carrière des maîtres et maîtresses d'éducation physique et de sport. Education physique à l'école*, 4, 21-24.
- Baillod, J. (1995). *Berufliche Entwicklung und Arbeitssituation von Turn- und Sportlehrer/innen (rapport scientifique)*. Université de Berne. Institut de psychologie.
- Berwert, A., Rütter, H., Nathani, C., Holzhey, M. & Zehnder, M. (2007). *De l'importance économique du sport en Suisse*. Macolin: OFSPO.
- Blossfeld, H.-P. & Huinink, J. (2001). *Lebensverlaufs-forschung als sozialwissenschaftliche Forschungsperspektive. Themen, Konzepte, Methoden und Probleme*. BIOS – Zeitschrift für Biographieforschung, Oral History und Lebensverlaufsanalysen, 14 (2), 5-31.
- Digel, H., Thiel, A., Schreiner, R. & Waigel, S. (2010). *Berufsfeld Trainer im Spitzensport*. Schorndorf: Hofmann.
- Emrich, E., Fröhlich, M., Nachtigall, T., Pitsch, W., Schneider, J.F. & Sprenger, M. (2009). *Determinanten des beruflichen Einstiegs in den Arbeitsmarkt – dargestellt an Absolventen des Saarbrücker Diplomstudiengangs Sportwissenschaft*. Leipziger Beiträge zu Sportwissenschaft, 2, 1-27.
- Gerber, I. & Weber, D. (2005). *Arbeitssituation von Turn- und Sportlehrer/innen auf Sekundarstufe II (travail de diplôme non publié)*. Berne: Institut du sport et des sciences du sport.
- Hartmann-Tews, I. & Mrazek, J. (2002). *Berufsfeld Sport im Wandel: Eine empirische Studie*. Cologne: Sport & Buch Strauss.
- Heinemann, K., Dietrich, K. & Schubert, M. (1990). *Akademikerarbeitslosigkeit – Neue Formen der Erwerbstätigkeit – dargestellt am Beispiel erwerbsloser Sportlehrer*. Weinheim: Dt. Studienverlag.
- Horch, H.-D. (2008). *Der Arbeitsmarkt für Sportmanager*. In G. Nufer & A. Bühler (éditeurs), *Management und Marketing im Sport* (pp. 507-532). Berlin: Erich Schmidt Verlag.
- Horch, H.-D., Niessen, C. & Schütte, N. (2003). *Sportmanager in Verbänden und Vereinen*. Cologne: Sport & Buch Strauss.
- Hovemann, G., Kaiser, S. & Schütte, N. (2003). *Der Sporteventmanager. Ergebnisse einer Berufsfeldanalyse*. Düsseldorf: IST Verlag.
- Kaiser, S. & Schütte, N. (2005). *Tätigkeitsstrukturen von Sportmanagern: Weitere Erkenntnisse für eine adäquate Gestaltung von Bildungsangeboten*. In H.-D. Horch, J. Heydel & A. Sierau (éditeurs), *Perspektiven des Sportmarketings* (pp. 129-139). Cologne: Institut für Sportökonomie und Sportmanagement.
- Lück-Schneider, D. (2008). *Sportberufe im Kontext neuerer Sportentwicklungen: Analyse öffentlicher Arbeitsmarktdaten (1997-2006)*. Universität de Potsdam: thèse.
- Mayer, K. U. (1990). *Lebensläufe und sozialer Wandel. Anmerkungen zu einem Forschungsprogramm*. In K. U. Mayer (éditeur), *Lebensverläufe und sozialer Wandel* (Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, supplément 31/1990, pp. 7-21). Opladen: Westdeutscher Verlag.
- Mrazek, J. & Hartmann-Tews, I. (2007). *Was kommt nach dem Studium? Arbeitsmarktperspektiven von Diplom-Sportwissenschaftlern und -wissenschaftlerinnen*. KURIER, 30 (2), annexe.
- Mrazek, J. & Hartmann-Tews, I. (2010). *Diplom-Sportwissenschaftler/in – was nun? Absolventenstudie 2010 der Deutschen Sporthochschule Köln*. KURIER, 33 (2), annexe.
- Nagel, S. (2002). *Medaillen im Sport – Erfolg im Beruf? Berufskarrieren von Hochleistungssportlerinnen und Hochleistungssportlern*. Schorndorf: Hofmann.
- OFS, Office fédéral de la statistique (2011a). *De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2009 auprès des personnes nouvellement diplômées des hautes écoles*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- OFS, Office fédéral de la statistique (2011b). *Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail. Premiers résultats de l'enquête longitudinale 2009*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Reimer, M. (2001). *Autobiografisches Gedächtnis und retrospektive Datenerhebung. Die Rekonstruktion und Validität von Lebensverläufen*. Berlin: Max-Planck-Institut für Bildungsforschung.
- Stalder, U. M. & Kersten, B. (2004). *Berufs- und Arbeitssituation von Spitzensport-Trainern der Schweizerischen Sportverbände von Swiss Olympic*. Leistungssport, 34, 29-33.
- Thiel, A. & Cachay, K. (2004). *Vom Sportstudium zum Beruf*. Hohengehren: Schneider-Verlag.
- Ursprung, L. & Matter, M. (2005). *Arbeitsmarkt Sport Schweiz*. Zurich: Gesellschaft zur Förderung der Sportwissenschaften.



**Mandataire:**

Institut des sciences du sport (ISPW) de l'Université de Berne

**Mandant:**

Office fédéral du sport OFSPO

**Direction du projet:**

S. Nagel, A. Conzelmann, T. Schlesinger

**Traduction:** Sylvie Bert

Office fédéral du sport OFSPO

2532 Macolin

[info@baspo.admin.ch](mailto:info@baspo.admin.ch)

[www.ofspo.ch](http://www.ofspo.ch)